

N° 289 - 12 F
JANVIER 1988



ISSN 0245-9507

le peuple breton

GRANDE PÊCHE A SAINT - MALO

*Bientôt
le passé ?*



RBO - RBI : La normalisation

HISTOIRE : Les fédéralistes avant 39

POBL VREIZH

Désarroi et xénophobie

Après 30 années de croissance économique, de développement régional inégal, de bouleversement des civilisations locales par la société technicienne, technocratique et capitaliste, les populations des Etats d'Europe de l'Ouest, frappées par la crise — inégalisation sociale, chômage, déracinements accrus — ont commencé à ressentir une angoisse collective. A un niveau social relativement élevé, on a pu trouver des refuges (maisons de campagne, aliments biologiques, retour à la nature). Réponses très limitées et qui ne conservent que des minorités. La phase dans laquelle nous entrons semble être un retour collectif aux valeurs de repli, de terroir et au nationalisme d'Etat, xénophobe. La montée actuelle de la droite et du racisme en sont les premiers signes. Dans nombre d'états « brutalisés » économiquement et socialement, cette tendance se confirme : aux Etats-unis de Reagan, dans l'Iran dde Khomeini et en Europe, les poussées de l'extrême-droite (Norvège, Autriche, France, Belgique) ou des idéologies hyper-conservatrices (Thatcher). Dans l'Hexagone, la massification est encore plus forte en raison de la centralisation des médias et le chauvinisme d'extrême droite rencontre peu de contre-pensées efficaces.

Comme l'a montré Yves Plasseraud dans ces colonnes, 2 types de racisme coexistent dans l'Hexagone : le plus meurtrier est le racisme d'exclusion qui frappe les minorités bien identifiables (immigrés du Tiers-Monde, nomades). Aucune force politique ne l'encourage ouvertement mais il sévit chaque jour plus gravement.

Le second type, le racisme d'inclusion consiste, pour le groupe dominant, à refuser au dominé (les minorités) le droit et les moyens de l'existence en tant que groupe différencié. Les individus sont respectés dans leur intégrité physique et juridique. On leur dit simplement : « vous êtes identiques à moi et ce qui est bon pour moi est bon pour vous ». C'est avec ce postulat que l'on élimine en douceur (?) depuis un siècle, 6 peuples au moins de l'Hexagone.

Ces deux racismes sont en progression. Le moins dangereux physiquement, le racisme d'inclusion consiste à remplacer progressivement toute allusion à un groupe particulier par le nom du groupe dominant et de l'Etat-Nation, tout en amoindrisant systématiquement le groupe dominant. Télé Bretagne est devenue France-Région, RBO est devenue Radio France Bretagne Ouest. Et dans le cas de la télévision, les meilleures tranches horaires sont hexagonales, tandis que dans les parenthèses régionales, la venue d'un ministre sera



Manifestation contre le crime raciste de Menton.

toujours mieux couverte que les manifestations proprement bretonnes. L'école publique depuis déjà plus d'un siècle des programmes homogénéisés fondés sur ce même racisme d'inclusion. Quant au racisme d'exclusion, les difficultés économiques, les inégalités sociales accrues, l'insécurité (notamment dans l'emploi) portent à la désignation de boucs-émissaires (maghrébins, juifs...). Des pans entiers de la population, même en Bretagne, sont vulnérables au totalitarisme agressif : « (...) le traditionnel anti-racisme ressemble un peu à un lace-pierres confronté à un blindé » (Yves Plasseraud, Celsius n° 3, décembre 87).

La réponse pluraliste

Il nous semble que seul le pluralisme idéologique peut fournir un rempart efficace. Le pluralisme culturel et politique peut permettre non seulement de libérer des populations encore nombreuses du racisme d'inclusion. Dans une France et une Europe multi-culturelle, où les Basques, les Catalans, les Bretons, les Maghrébins, les Roms, les Frisons et tant d'autres auront droit de cité, droit à l'expression et à la création, les minorités, victimes du racisme d'exclusion, ne seront plus seules, et donc vulnérables. Les forces de la tolérance seraient alors singulièrement étendues, face à la poussée du nationalisme d'Etat, niveleur et jamais assouvi puisqu'il se nourrit d'une crise de société durable. Au sein de l'Europe à construire, les minorités seraient sans doute la majorité avec des régions dotées de pouvoirs réels et ouvertes à des solidarités au-delà des frontières traditionnelles. Chaque peuple pourrait s'ouvrir à des liens plus étroits avec d'autres peuples : Bretons et Gallois, Alsace-Pays de Bade, Savoyards et Piémontais, ou avec l'autre composante de leur iden-

tité : Catalogne et Roussillon, Pays basques nord et sud.

Rien n'est plus dangereux, en effet, que l'espèce de consensus qui apparaît actuellement dans l'Hexagone, par élimination des problèmes jugés secondaires par les médias et le pouvoir. On a vu comment ces médias ont évincé ou remis les journalistes non conformistes. Par palier successif, l'histoire nous montre comment le « français moyen » standard ou plutôt standardisé par les sondages et les élections où les votes tranchés sont, d'avance, rendus inutiles, pourrait passer d'une préférence à Barre ou Chirac à une préférence à Le Pen, au gré de l'aggravation des problèmes, ou comment on peut accepter sans broncher des expulsions scandaleuses.

Quels barrages ?

Soutenir la pleine expression des « minorités » culturelles, souvenir l'usage et le réveil des autres langues de France (chaque langue véhicule une perception différente du réel), souvenir les contre-pouvoirs (médias régionaux et locaux, assemblées, syndicats, partis politiques, associations), cela va à l'encontre des tendances récentes. Mais c'est le seul moyen de vivifier la démocratie et de lutter contre la massification et l'intolérance. Aussi, l'UDB, qui agit pour une Bretagne dotée de pouvoirs réels pour ce qui la concerne, est-elle logique avec elle-même en participant à la fondation du rassemblement breton anti-fasciste et anti-raciste, qui doit se renforcer... et en luttant aussi pour les Bretons au plan social. Avec 1/4, bientôt 1/3 de travailleurs en situation précaire ou sans emploi, c'est-à-dire sans justice sociale, la démocratie reste largement incomplète.

(Titre emprunté à Yves Plasseraud pour un article dans la revue Celsius, décembre 87).

Aidez le PB/PV...

Depuis 6 mois, le journal offre 1/3 de pages en plus (28 au lieu de 24). La partie en breton a été augmentée de 50 %. A côté de cela, nous subissons la hausse normale des frais d'impression, la forte hausse des tarifs postaux pour la presse (+28 % !). C'est pour cette raison qu'un ajustement de notre prix, largement annoncé depuis 3 mois, s'avère nécessaire : 12 F au lieu de 10 F le numéro, 120 F au lieu de 100 F l'abonnement. Cette hausse ne couvre pas la hausse des frais depuis janvier 1985, date du passage de 8 à 10 F du prix du numéro. De toutes façons, notre équilibre financier dépend largement de nos lecteurs. Donner 20, 50, 100 F ou plus en supplément des 120 F de l'abonnement. Faire des abonnements, faire connaître le PB/PV, c'est nous donner un peu d'air. De l'air que vous trouverez à l'intérieur du journal avec des tribunes, des points de vue divers, de nombreuses participations extérieures. La tribune de Loire-Atlantique, hebdo de gauche, vient de cesser de paraître, malgré le soutien du PS. Nous le regrettons. Fût-ce avec l'appui du « 1^{er} parti » de l'Hexagone et de Bretagne, un journal ne tient pas. Il faut plus d'ouverture, plus d'aides extérieures. Le PB/PV a besoin de vos dons.

Souscription

A. Rousseau, St-Etienne-de-Montluc (30 F) ; M. Génin, Rennes (100 F) ; G. Le Strat, Nanterre (30 F) ; G. Jaouen, Lesneven (50 F) ; F. Le Mentec, 69 Crayonne (50 F) ; C. Le Berre, Tréguier (50 F) ; C. Le Normand, Guingamp (50 F) ; J.L. Blivet, La Varenne (50 F) ; M.J. Alanot, Lorient (20 F) ; M. Lautredou, Savoie (100 F) ; M. Hocheport, Savoie (50 F) ; R. Fayard, Savoie (50 F) ; J.C. Bourdieu, Tour-nan-en-Brie (50 F) ; Y. Gillet, Persquen (50 F) ; E. Cosson, Nantes (50 F) ; Pym, Brest (20 F) ; H. Cozier, Ploufragan (20 F) ; P. Gregam, Plérin (50 F) ; L.P. Saint-Brieuc (10 F) ; Y. Gaignebet, La Garde, Provence (100 F) ; anonyme Lannion (50 F). Total 1^{re} liste : 1.130 F.

Rubrique économique

Cité à l'ordre du commerce extérieur

François-Yves Vinaig'
(Exportateur des sauces armoricaines)

- A redécouvert l'Armorique du Sud ;
- A failli y rester en cabanas, pi-geonné par les Colombo-filatures, dans un drogstore.

UDB 1988

Tout au long des mois de janvier et février ont lieu dans toute la Bretagne et dans la région parisienne des réunions de (re)prise de cartes, dans les sections, les cellules, les fédérations. Tous ceux qui veulent s'informer, prendre contact avec l'UDB ou prendre sa carte à l'UDB peuvent y aller. C'est aussi une occasion pour les isolés de reprendre contact avec le parti. Les lecteurs du PB/PV qui veulent organiser une réunion d'information ou de (re)prise de cartes le signalent au service « la vie du Parti », BP 215, 44007 Nantes Cedex, qui transmettra aux fédérations concernées.

En guise de sommaire

Le respect des identités, l'action contre le racisme : ces deux idées, que nous relient (p. 2), sont illustrées par la résolution Kuipers du Parlement européen, que nous publions en document (p. 27) et par les actions que nous menons, avec d'autres, pour des expulsés politiques et contre un emprisonnement politique (p. 7, 17). L'avenir de la grande pêche, les problèmes de la Cornouaille (p. 6-9), constituent le volet économique et social, tandis que nous ouvrons le débat sur une autre question d'actualité (la charité) (p. 18). Un colloque Antilles-Réunion-Comores (p. 16) évoque l'évolution du colonialisme tandis que nos pages culturelles (20-26), amorcent l'étude du mouvement breton de gauche avant 1939, relativement méconnu, quoique prophétique.

Souhaitons à tous nos lecteurs une bonne année 1988. **Bloavezh mat** aussi à la Bretagne, aux Bretons, en souhaitant que l'esprit d'union et le réalisme soient assez forts pour faire progresser ou apparaître la force politique capable de peser sur notre avenir. Le peuple breton en a besoin !

Vers une candidature des minorités de l'Etat français



De droite à gauche, les représentants du FNLS, de la Concolta (Corse), du CNCP (Martinique), la présidente de séance, l'UDB, les représentants comorien et réunionnais.

Dès septembre, le CNCP (parti martiniquais progressiste) a cherché à rencontrer les partis des minorités de l'Etat français. Une rencontre avec l'UDB a eu lieu fin octobre. Les différents contacts ont permis de mettre sur pied une coordination en vue de l'élection présidentielle, avec trois objectifs : la désignation d'un candidat, élaborer un programme, engager la campagne. François Yves, du CNCP, professeur d'histoire de 41 ans, a été proposé comme candidat. Nous reviendrons sur le programme, amorcé lors de la conférence de presse du 6 décembre. L'AFP, représentée à la conférence, a bloqué l'information. Le 12 décembre a eu lieu le premier meeting de la coordination (notre photo). Les organisations qui, comme l'UDB, ne se sont pas encore prononcées, ont eu la possibilité de s'exprimer à la tribune et pourront s'exprimer pendant la campagne. Un comité de soutien a été mis en place. L'UPLG (Guadeloupe) avait pris, auparavant, une décision d'abstention, qu'elle pourrait reconsidérer. Le FNLS a estimé l'initiative intéressante mais a expliqué qu'actuellement il est bien au-delà de l'élection présidentielle en France.

Je m'abonne

le peuple
breton

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
 - ordinaire : 120 F (1)
 - de soutien à partir de 140 F (1)
 - étranger : 150 F (1)
 - étranger par avion : 180 F (1)
- à partir du N° inclus.

- Ci-joint le règlement par :
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ VOS AMIS... pour un an ou pour 3 mois (gratuit)

NOM	NOM
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
a fait l'abonnement à 120 F (chèque joint)	est à abonner au P.B. recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)

RBO : Radio France de l'Ouest

Ouragan sur les programmes

RBO a un nouveau directeur. La valse continue. C'est Eric Yung, fraîchement débarqué de Paris. Lors de sa conférence de presse, il a déclaré, devant des journalistes ébahis : « *Nous voulons gagner les élections* ». Il semblerait que le nouveau directeur soit là pour promouvoir le RPR Bertrand Cousin, candidat à la mairie de Brest et, au moins, aux prochaines élections législatives à Brest. Avec Eric Yung, la radio culturelle, ça n'existe pas. L'émission sur les noms de familles et de lieux bretons d'Albert Deshayes, peut-être la plus écoutée si l'on en juge par le courrier et les appels téléphoniques qui arrivent à RBO-RBI, est supprimée (1).

« La Bretagne, ça ne marche pas »

Yves Philippe, animateur expérimenté — un ancien de Radio Armorique des premières années — est mis au rancart. Ses « Matinales » sont supprimées. « Faire de la Bretagne, ça passe mal » dit le nouveau petit chef. Daniel Jequel est écarté du dimanche soir : il ferait « de la TSF » (sic). « tant que je serai ici », aurait déclaré le nouvel arrivé, arrivé depuis trois mois, « il n'y aura plus d'émissions thématiques à RBO ». Ceci pour motiver son refus d'un

projet émanant de Bodadeg ar Sonerien (BAS) de faire une émission de musique bretonne. Alors que des professionnels chevronnés sont écartés, tels Loeiz Guilamot, mis sur une tranche complètement marginale (on murmure que le chef ne lui pardonnerait pas d'avoir eu la même appartenance syndicale que lui, à l'époque où ils étaient tous deux animateurs), on recrute des nouveaux, de préférence venus d'hors de Bretagne (3 engagés), car en Bretagne, les 120 candidats « examinés » seraient tous incompetents.

Pernollet s'en va, Jung prend sa place à la direction de R.B.O., pardon de Radio France Bretagne Ouest à Kemper. Sa carrière radiophonique a commencé en 1982 à France Inter comme producteur délégué (« Dossier X en cavale »). Mais avant ? Eh bien ce monsieur exerçait dans la police en qualité de commissaire dans l'antigang sous Giscard. Et ce, sous son vrai nom : Eric Vincent.

(Lu dans « Emgann » de Novembre)

Chirac pas d'accord ?

À côté de cette pratique, il y a le discours, celui de Chirac devant le Conseil national des langues et cultures régionales, enfin réuni en juillet 87, près d'un an et demi après sa création : « *En vertu de leur cahier des charges, les sociétés FR3 et Radio France veillent à ce que les stations locales contribuent à l'expression des langues régionales. Ainsi, dans le recrutement des journalistes et animateurs de radios locales, Radio France attache beaucoup d'importance à la connaissance des langues et cultures régionales. De nouveaux moyens nécessaires à cette expression devront être dégagés...* ». Ou Eric Yung ne suit pas la politique de Radio France, et ceci doit être signalé, ou le Premier ministre en exercice donne des consignes qui contredisent ses propos publics, et il faudra aussi le dire bien haut. Un directeur fraîchement débarqué de Paris depuis 3 mois doit savoir à quoi s'en tenir !

Enfin, une radio sans culture bretonne, c'est bon pour l'uniformisation, la massification, bon pour un peuple « français » constitué sur un cimetière de cultures « régionales ». Là comme à FR3, l'enjeu est de taille. Affaire à suivre...

(1) « Il n'a pas une voix radiophonique » dit-on.

La B.A.I. en développement... vers l'Est, une politique conquérante

La compagnie bretonne a ouvert en juin 1986 une ligne **Caen (Ouistreham)-Portsmouth**. La même année, associée à un homme d'affaires jersiais au sein des « Channel Islands ferries », elle ouvrait, à partir du port anglais, une liaison Angleterre-Iles anglo-normandes, en concurrence avec Townsend-Thoresen, le géant du transmanche. Après une année de concurrence, la nouvelle compagnie obtenait un partage des rotations sur cette liaison. Avant l'été 1987, en accord avec les Chambres de commerce de Swansea et de Cork, une seconde liaison hebdomadaire était ouverte, pour la saison, entre **Roscoff et l'Irlande** (avec un navire et un équipage polonais (1), assurant d'autre part une liaison Swansea-Cork).

Soucieuse d'exploiter le potentiel touristique de la région parisienne, la B.A.I. développe surtout le trafic au départ de ses deux ports normands : doublement des départs de Caen à partir du mois de mai 1988 (3 départs par jour), grâce à l'affrètement d'un car-ferry supplémentaire, également adapté au fret.

Depuis cette année, la ligne **Cherbourg-Poole**, exploitée par la Truckline,



filiale fret de la B.A.I., transporte aussi des passagers de mai à septembre. « Sur 8 lignes transmanches de Roscoff à Dieppe, 4 sont exploitées désormais par la B.A.I. ».

On peut comprendre ce souci commercial d'étendre sa pénétration sur la Manche Ouest avant l'ouverture du tunnel sous la Manche, qui concurrencera surtout les lignes de l'est de la Manche, et même l'extension à la Manche centrale. Cependant, personne ne doit oublier que la compagnie bretonne, dont la réussite commerciale est indéniable et importante pour l'économie bretonne, se fait avec une

aggravation sensible des conditions de travail et une direction dont la grande presse elle-même a parfois évoqué l'autoritarisme.

La question de l'ancrage breton et du développement du fret Bretagne-Grande-Bretagne-Irlande, que nous avons soulevée en octobre 1985 dans ces colonnes, reste posée. 3 lignes partent de Bretagne (vers Portsmouth, Plymouth et Cork), 2 de Normandie (Cherbourg, Caen), 2 de Grande-Bretagne (Plymouth-Santander et Plymouth-Jersey). On sait qu'il y a un projet de ligne Bretagne-Asturies, qu'assurerait la B.A.I. au départ de Lorient ou de Saint-Nazaire (en concurrence), retombée indirecte du festival interceltique de Lorient. La B.A.I. n'existerait plus sans les collectivités locales qui la soutiennent depuis 1973. Il est donc souhaitable que celles-ci, auxquelles il est souvent fait appel financièrement, puissent débattre de la politique de renforcement et d'expansion de la compagnie, ou mieux, participer à son élaboration au sein d'une instance délibérative. Une partie de l'avenir économique de la Bretagne en dépend.

(1) Choix regrettable, mais il n'incombe sans doute pas à la B.A.I.

« L'Education Nationale » à reculons : Keineg et Gwernig déconseillés à l'oral du baccalauréat

B. TEXTE INADEQUAT

<u>La Chanson de Roland</u>	Sonhucle	Virgile	
<u>Carmina Burana</u>			
<u>Tristan et Iseut</u>	non	Machiavel	Goethe
Charles d'Orléans, "Je n'ay plus soif..."			
Villon, Ballade des pendus	Kafka	Buzzati	Huxley
Y. Gwernig			
P. Keineg	Soljenitsyne	Neruda	

L'Education Nationale continue à se distinguer en Bretagne. Dans une circulaire adressée aux enseignants des lycées, l'inspection fait des recommandations pour l'épreuve de français du baccalauréat. Dans les « erreurs à éviter », on voit, barrés sous la rubrique « texte inadéquat », les noms de Y. Gwernig et P. Keineg. En dessous, les explications suivantes : « Le passage donné à lire et à examiner méthodiquement doit être choisi dans une œuvre d'auteur français ou francophone postérieur à 1500. On écartera donc tout ce qui appartient au Moyen-Age français et, d'une façon générale, tous les textes traduits ».

Comme Keineg et Gwernig n'appartiennent pas au « Moyen-âge français », l'inspection doit leur reprocher d'avoir été traduits. Ce qui prouve que les dits inspecteurs n'ont jamais lu « La grande Tribu », « Le poème du pays qui a faim », « Hommes liges des talus en transes », « Boudicca » et les autres. C'est ce qui s'appelle « intégrer l'enseignement régional dans l'enseignement général ». Conseillons aux censeurs « Le printemps des Bonnets Rouges », tout à fait formateur et compréhensible pour un Français moyen, donc pour un inspecteur, et qui fait honneur à l'expression francophone.

Nos amis Gwernig et Keineg pourront se consoler, ils figurent en bonne compagnie : Villon, Kafka, Dino Buzzati, Huxley, Goethe, Soljenitsyne et Neruda, figurent aussi parmi les proscrits !

L'UDB sur Minitel

L'UDB met en place à titre expérimental un service Minitel ouvert au public 24 h sur 24.

En appelant le 36.14, et en frappant Corre*UDB, vous pourrez obtenir ce service, qui proposera rapidement :

- des informations, notamment sur les prises de position du parti et l'action de ses élus ;
- un sommaire du *Peuple Breton*, avec les indications nécessaires pour s'abonner ;
- des publicités pour le calendrier 1988, les spectacles et réunions publiques que nous organisons ;
- bien entendu, des informations générales sur ce qu'est l'UDB et sur les possibilités de travailler avec...

Le service comportera également une boîte aux lettres ouverte au public, lequel pourra poser des questions, fournir des informations, formuler des critiques ou des suggestions (les réponses éventuelles à ce courrier électronique ne seront toutefois pas données par Minitel).

Le service Minitel de l'UDB est « hébergé » par le centre serveur Correstel (d'où le préfixe Corre* dans le nom d'accès au service). Mais le contenu est géré à partir du propre minitel de son responsable.

Alors : tapez 36-14 Corre*UDB !

Et le décret Pétain-Laval ?

En 1981, François Mitterrand s'était engagé, entre les deux tours de l'élection présidentielle, à tout mettre en œuvre pour résoudre rapidement le problème de la réunification de la Bretagne, s'il était élu président. A quatre mois de la fin du septennat socialiste, c'est toujours le décret Pétain-Laval du 30 juin 1941 qui prévaut en matière de découpage régional !

TY POLIS : derniers échos

Les conseillers généraux qui ont vigoureusement attaqué le projet du Conseil régional de B4 ont reçu nombre de lettres de félicitations et d'encouragement. Mais, il faut rester vigilant comme nous le montre cet extrait de lettre du D' Rébillé, président du syndicat d'initiative de Callac.

« Je vous fais savoir que je suis de tout cœur avec vous en ce qui concerne Ty Polis. Je vous signale, pour le cas où vous ne l'auriez pas appris, que le président du syndicat d'initiative de St-Nicolas-du-Pélem (22)... et d'autres personnalités, ont empêché de justesse le transfert d'un abri d'ardoisier de Ste-Tréphine... Il faudrait écrire à tous les maires (je l'ai déjà fait en ce qui concerne Callac)... ».

Ceux qui voudront le faire pourront leur envoyer le P.B. de juin, qui fournit la meilleure information sur la question (on peut encore nous en commander).

Michel Droit(e) en (habit) vers

Le mange-carpette s'est pris dans le tapis d'Hersant
Mais la Cour a fait un casse à Sion*
Et c'est à Rennes que l'ami des Bons Blancs,
Ils blanchiront.

* Terre promise des provinciaux tucistes
dans leur traversée du désert

SAINT-MALO : Grande pêche, quel avenir ?

Dans la région malouine, toucher à la grande pêche, c'est remuer sans s'en rendre compte cinq siècles d'histoire faite de la-bour anonyme donnant le change à la vie paysanne, d'événements graves, de pages « glorieuses » qui passent à la légende quand le temps réussit à en gommer les aspérités. En dix ans, deux capitaines pressés par le temps ont écrit des livres sur la question. Chant du signe ?... Les titres de ces livres-témoins évoquent soit une légende dorée « Le grand métier » soit une légende noire « Les forçats de la mer », cristallisant nos souvenirs sur ce cul-de-sac de l'histoire.

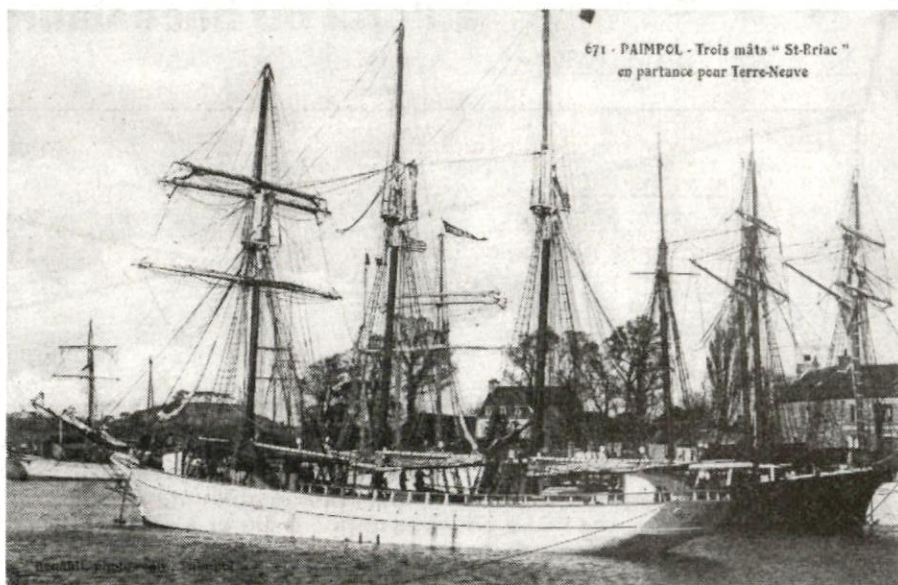
Pensez-donc ! 11.000 marins de grande pêche avant la première guerre mondiale. 3.000 avant la seconde. Il n'en restait que 1.200 dans les années 70, 650 les années dernières. 350 maintenant. Et l'an prochain ?... La région malouine était demeurée le principal point de recrutement. La fin de la grande pêche dans ce contexte de déprime économique ferait penser à la fin d'un monde.

Les anciens avaient connu de grandes peines et des naufrages mémorables, mais ils respectaient les rythmes naturels : le jour au travail, la nuit à la banquette. L'été à la mer, l'hiver à la maison. Le passage à l'ère technique avait été très mal vécu. Dès que les navires eurent moteur et électricité, ils se mirent à tourner 24 heures sur 24.

115 heures par semaine !

La grande pêche a été un secteur économique où l'exploitation de l'homme et en particulier de la jeunesse a passé ce qu'on peut imaginer. On y travaillait même dans le froid 115 heures par semaine. (Système 12/6). On y employait les jeunes sortis de l'EAM pour faire le gros du travail dans l'usine du navire pour s'en débarrasser lorsqu'ils atteignaient l'âge de 18 ans ou du service militaire. Beaucoup pensent que c'est une réalité du passé. Pourtant les statistiques de 86 sont claires :

- 10 % du personnel y fait une carrière de 25 ans (que des officiers) ;
- 19 % du personnel ne fait qu'une demi-carrière (15 ans) ;
- Aucun membre de l'équipage ne dure à la grande pêche au-delà de 40 ans ;
- Mis à part ces 29 % qui tiennent,



l'entreprise malouine joue un rôle comparable à celui d'une agence pour emploi temporaire.

Ages	Marins	Officiers
16-20 ans	71	—
20 à 25 ans	32	—
25 à 30 ans	26	4
30 à 35 ans	22	11
35 à 40 ans	19	—
40 à 45 ans	—	11
45 à 50 ans	—	10

La convention collective de 1974 prévoyait un système de travail (6/6), soit 84 heures de travail par semaine. En moins de 10 ans, le vieux système (115 h par semaine) avait été récupéré.

Le contexte international

Cette grande pêche, la plus lointaine, la plus aventurée, est à situer dans un contexte international difficile.

La France avait dans le Saint-Laurent des droits historiques. Il fut décidé en 1972, que ces droits deviendraient caducs au bout de 15 ans. Nous y sommes. Et il paraîtrait étonnant dans l'ambiance actuelle de faire valoir ces droits périmés comme monnaie d'échange pour d'éventuels quotas sur d'autres zones.

Mais le problème actuel a une autre envergure. En 1982 fut signée à Montego Bay, à la Jamaïque, la charte des Nations Unies sur le droit de la mer. Elle fut signée par 119 pays. Elle donnait des droits et des responsabilités à tous les pays riverains sur une bande côtière de 200 milles

(ZEE). Les pays maritimes obtenaient la possibilité de gérer ces zones importantes qui correspondaient bien souvent au plateau continental.

Cette mesure allait atteindre de plein fouet la grande pêche dont les lieux de pêche sont tous situés sur des plateaux continentaux. (Terre-Neuve, Labrador, Groënland, zones nord-européennes...).

Le Canada obtenait donc une vaste zone, poissonneuse, convoitée par les flottes européennes. Ce pays exerce ses droits, interdit la pêche ou attribue des quotas selon son bon vouloir. Le Canada se prépare un pactole halieutique qu'il pourrait négocier. Mais il serait moralement obligé de rendre compte de la gestion de son stock si celui-ci prenait de l'importance alors que d'autres nations ont besoin de poisson pour alimenter leur marché.

Il semble bien que pour des raisons qui nous échappent en partie mais qui concernent probablement des exigences de certaines populations canadiennes, les autorisations de pêche pour les étrangers se font attendre.

Reste une grande question, qui concerne directement la France. Il s'agit de Saint-Pierre et Miquelon. Elles complètement englobées dans les eaux canadiennes. Le droit international reconnaît à ces îles une ZEE provisoirement délimitée, la zone 3PS. La délimitation de celle-ci est l'objet d'un conflit à trancher par arbitrage. Affaire à suivre...

Mais Saint-Pierre et Miquelon qui voit dans la pêche son atout économique pour l'avenir, essaie de le gérer. Et qui ne comprendrait ce réflexe de survie d'une petite communauté française isolée (6.000 hts). Or les pêcheurs retrouvent comme pre-



Belle image d'une époque révolue.

miers concurrents les entreprises de grande-pêche française qui ramènent vers cette zone leurs navires.

La France (demandeuse) ne peut plus avoir qu'un rapport contractuel avec le Canada. Toute allusion à de soi-disant droits historiques semble bloquer la situation. Mais en ce qui concerne Saint-Pierre, la grande question c'est l'avenir de l'île.

Alors, que pouvons-nous espérer pour la grande pêche ? Chercher une autre issue. Ceci s'est déjà fait dans l'hémisphère sud. Mais les expéditions aux Kerguelen et aux Malouines paraissent difficilement renouvelables. Pour des raisons de distance et de coût. Diversifier la pêche ? Ceci se pratique déjà depuis longtemps. Mais cette pêche diversifiée se met en concurrence avec les autres pêches industrielles

et ne promet pas d'être fructueuse. Vendre les gros navires et en faire construire de plus petits ? L'affaire est en cours, mais les questions essentielles restent les mêmes ; ces navires plus petits pourraient s'intégrer dans l'effort de pêche de Saint-Pierre et accroître ses structures de pêche industrielle.

Mais la grande pêche, c'est bien fini ! Si elle dure elle sera autre, par ses lieux de pêches, ses équipages, par les ressources exploitées et surtout à cause de l'idée qu'on s'en fait.

Se situer comme Malouins face au Canada avec un avenir particulier, c'est se faire illusion et se complaire dans le passé. Pour les Canadiens, quoique Malouins nous sommes avant tout Eu-ro-péens.

Ange LEPORT

Soutien de l'UDB à la communauté iranienne de Nantes

La fédération de Loire-Atlantique de l'Union Démocratique Bretonne a apporté son soutien à la communauté iranienne nantaise.

Une nouvelle fois, le gouvernement porte un coup aux droits de l'homme. L'expulsion de réfugiés politiques qui ne mènent aucune action terroriste sur notre sol, est inacceptable pour n'importe quel démocrate.

C'est pourquoi l'UDB fait siennes les demandes exprimées par les réfugiés iraniens.

L'UDB s'est jointe aux partis et associations démocratiques qui se mobilisent contre ces expulsions.

Mais l'UDB a regretté que les expulsions des réfugiés basques ces derniers temps, n'aient pas suscité une telle réaction, surtout de la part du Parti socialiste.

Le jeudi 17 décembre 1987 a eu lieu à Nantes une deuxième manifestation avec le soutien de nombreuses organisations de gauche, dont l'UDB, et l'extrême gauche.

Un membre du bureau politique de l'UDB a pu recueillir les réponses d'un responsable iranien aux questions qu'il lui a posées, au cours du défilé dans les rues principales de Nantes.

**Le comité fédéral
UDB 44**

P.L.P. : Où en est la lutte que vous menez ici, à Nantes ?

Réponse : Des réfugiés ont fait la grève de la faim pendant 8 jours. La manifestation d'aujourd'hui marque la fin de cette grève.

P.L.P. : Allez-vous continuer l'action ?

Réponse : Oui, sous d'autres formes. Nantes est une ville particulière pour nous, car c'est la seule ville, en dehors de Paris, où se déroulent des actions importantes contre les expulsions.

P.L.P. : Quelle organisation est à l'origine des luttes ?

Réponse : Différentes tendances politiques sont représentées à Nantes. La manifestation de ce soir est organisée, disons, par un front anti-khomeiniste. La plupart d'entre elles sont de gauche.

P.L.P. : A quelle organisation appartiens-tu ?

Réponse : La manifestation de ce soir est soutenue par un mouvement large.

P.L.P. : Quelles difficultés rencontrent les réfugiés iraniens à Nantes.

Réponse : Les mêmes que celles de tous les réfugiés du monde, économiques et linguistiques.

LIBERTES

Record absolu de détention préventive à Ploemeur (56)

Felice Tomasi, militant nationaliste corse, a été interpellé le 23 mars 1983 sur dénonciation. La police l'accuse de l'assassinat, en février 1982, d'un légionnaire.

Felice Tomasi, qui nie les faits, a résisté aux sévices exercés sur lui par la police afin d'obtenir ses aveux. Cependant, cela fera cinq années qu'il sera détenu préventivement. C'est un record en France, pays soi-disant des droits de l'homme.

Dans un but d'isolation, Felice Tomasi a été transféré dans trois prisons avant d'être incarcéré, depuis août 1987, dans celle de Ploemeur près de Lorient.

Les enquêtes n'avancent pas. Felice Tomasi demande que la vérité soit établie et que les droits élémentaires de l'homme et de la démocratie soient respectés.

Un comité breton de soutien vient d'être créé afin de prendre toutes les initiatives en vue d'en finir avec ce déni de justice. Le comité exige la libération immédiate de Felice Tomasi, conformément à la Convention européenne des droits de l'homme, qui juge inadmissible un tel délai de détention sans jugement.

Le comité de soutien et le Peuple Breton vous invitent à adresser une lettre de solidarité à Felice Tomasi, qui vient de passer son cinquième Noël en détention préventive.

Felice Tomasi, 12021 2 C7, BP 34, 56270 Ploemeur.

Bulletin d'adhésion

**Vous voulez rejoindre
l'UDB ?**

Nom

Prénom

Adresse

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex.

N'hésitez pas !

COMME UN OURAGAN...

Lorsqu'on me dit : « La Cornouaille est sinistrée », ce n'est pas à la tempête du 15-16 octobre que je pense ; c'est à un vent au souffle bien plus dévastateur, bien plus pernicieux : le vent du libéralisme.

Et il souffle fort ! A en faire péter les instruments de mesure économiques ! Faites vos comptes : Ferambal (Moëlan-sur-Mer) : 89 licenciements soit 50 % de l'effectif ; Quaker-France (Quimperlé) : 63 licenciements sur 270 salariés ; G.S.D (18 magasins dans l'Ouest) : 30 licenciements ; n'oubliez pas d'y ajouter la soixantaine de licenciements qui se prépare dans les conserveries du Pays Bigouden, la dizaine de chez Carnaud-BMA (Concarneau) et, si vous êtes pointilleux, tous les licenciements individuels dont les journaux ne font pas état pour ne pas doubler le nombre de leurs pages !

Si, en rapprochant ces chiffres de ceux qui concernent le reste de la Bretagne, vous avez encore la fibre libérale, un conseil : fermez votre P.B. et chaussez votre slip de Madonna pour aller voir si, du côté de la grande presse, on vous bercera dans l'optimisme cynique de ceux à qui profitent ces désastres.

Heureusement, heu-reu-se-ment (souriez), les médias nous rabachent que le chômage baisse, et plus encore en Bretagne (— 2,1 %) qu'en France (+ 1,1 %). Vous l'avez remarqué aussi, pas vrai ? Petits veinards que nous sommes !

A l'UDB nous ne prenons pas spécialement notre pied à faire le chien dans le jeu de quilles, mais il faut reconnaître que nous avons énormément de mal à fermer pieusement les yeux sur certaines réalités (que voulez-vous, Nobody is perfect mais pas nous).

● Vive les stagiaires !

Qui n'a pas son stagiaire ? Le stagiaire est la plus belle invention du patronat moderne, descendant en droite ligne par son (mal) saint esprit, de l'exploitation de l'ouvrier-esclave du XIX^e s. et du travailleur immigré du XX^e s. : compétitivité oblige.

Peu ou pas formés, les stagiaires (jeunes de 16 à 25 ans en TUC, SIVP...), constituent une main-d'œuvre bon marché tant pour l'Etat et les collectivités locales que pour les entreprises. D'ailleurs la formule est à ce point juste que Seguin l'a étendue sans complexes aux plus de 25 ans

(chômeurs de longue durée, en allocation spécifique ou non-indemnisés) par les fameux P.I.L. (Plan d'insertion local) et non moins appétissants C.L.R. (Complément local de ressources).

Pour le stagiaire, les bas salaires, les formations inexistantes ou inadéquates et la précarité générale du statut ne peuvent être compensés par le seul sentiment d'être utile à la société et de gagner son argent de poche. Les problèmes de la formation et de l'emploi restent entiers. 1.500 postes de TUC seraient actuellement vacants dans le Finistère, au grand étonnement de Monsieur le Préfet : c'est peut-être tout simplement parce que les jeunes sont découragés de devoir se contenter du « traitement social du chômage » alors qu'ils nourrissent d'autres ambitions, plus saines, plus légitimes.

En revanche, du côté des patrons, on ne sombre pas dans la morosité : exemple : pointé par l'U.D.-C.F.D.T.-29, la dérogation accordée cet été par le susdit-préfet aux professionnels du tourisme (dont l'hôtellerie) pour remplacer les habitués saisonniers par des SIVP (stages d'insertion à la vie professionnelle) : qui dit SIVP, dit pour l'employeur, exonération totale des charges sociales pendant la durée du contrat et versement d'un salaire variant entre 17 et 27 % du SMIC (le complément étant versé par l'Etat). Quant au stagiaire, il sera proprement formé dans l'eau de vaisselle et aura le droit de se taire en attendant la fin du contrat (de dupes). Former les jeunes, oui ; les exploiter, non. Or, c'est précisément cela la flexibilité qui leur est inculquée par les SIVP.

Après ça, il y aura encore des regards pour moraliser sur le fait que les jeunes, mon bon monsieur, ça ne veut plus travailler... Malgré tout, ils sont 83.000 en France qui font baisser les chiffres du chômage : vous voyez bien qu'ils sont utiles à la société !...

● Vive le centralisme !

En dépit de quelques timides avancées sur le terrain du « régionalisme » octroyées par le P.S., le centralisme n'est pas mort, et loin s'en faut, en matière d'aménagement du territoire notamment. Certains élus de la région parisienne demandent au gouvernement un recentrage industriel (cf. P.B. de novembre) : qu'ils se rassurent, c'est en marche. Dans un passé récent des industries rentables, bénéficiaires ont montré la voie (électronique du Trégor, SBFM Lorient...), d'autres

suivent : exemple tout frais, Ferambal à Moëlan-sur-Mer propose à une trentaine de ses salariés de se « recentrer » sur Roye (Somme), faute de quoi... Ferambal étant la seule entreprise industrielle de Moëlan (elle apporte à la commune les 2/3 de la taxe professionnelle), la municipalité (RPR-UDF) a daigné s'émouvoir — tardivement — du problème en réclamant une prise en compte du « problème de l'emploi sur toute la Bretagne ». On ne le fait pas dire...

Cependant, ni l'appartenance à la majorité actuelle, ni l'intervention de M. Orvoën, président du Conseil général et citoyen moëlanais, n'auront permis d'inverser le processus de « dégraissage » (terme employé par la direction et auquel les salariés ont certainement été sensibles) entrepris par les boursicoteurs de la société de portefeuilles Nord-Est, via le holding financier Finembal... Décidément on est bien peu de chose... Normal, on ne peut pas combattre la logique libérale lorsqu'on adhère, ne serait-ce qu'au niveau municipal, à l'idéologie de cette même société libérale ! Dommage que seuls les salariés et leurs familles en fassent les frais !

● Vive le fric !

Enfin, et il paraît intéressant de l'observer, l'époque où on licenciait seulement chez les « canards boiteux » est révolue. Bien sûr, ces licenciements ne satisfaisaient personne, à commencer par les premiers concernés, mais ils ont été, bon gré, mal gré, « acceptés » puisque la logique économique veut qu'une entreprise non rentable soit « restructurée » avec un minimum de charges (et donc de personnel) ou disparaisse.

Or aujourd'hui, le patronat, fort de l'appui du gouvernement et du réaménagement du Code du travail, se permet d'aller bien plus loin : ce sont des entreprises de pointe, performantes, rentables, apportant des bénéfices qui sont délibérément démantelées sur ordre et au profit des magouilleurs de la haute finance.

Du même coup, les argumentations et les déclarations faussement optimistes des responsables « décentralisés » d'entreprises, et en particulier celles dont le siège est hors-Bretagne, dissimulent mal leur incapacité à s'engager, même à court terme, au niveau de l'emploi. Face à des déclarations du style « Pas question de fermer l'usine ». (du PDG du groupe Ferambal), on a envie de répondre par des gros mots...

Quimperlé

Quaker

Projet de suppression de 63 postes de travail

La direction de l'usine quimperloise (270 salariés) du groupe Quaker-Fido. Nous nous en sommes donc inquiété auprès de la direction de l'entreprise. Nous n'avons pas sou-

La rumeur courait dans Quimperlé que des licenciements étaient imminents chez Quaker-Fido. Nous nous en sommes donc inquiété auprès de la direction de l'entreprise. Nous n'avons pas sou-

cial prévoyait du temps de activités », e tat des nég pourrait per ment de 46 rait alors qu

Moëlan-sur-Mer

Ferembal

12 NOV. 1987

Paul Anselin du cabinet Madelin
« Il y a une logique industrielle »

Férembal - Carnaud-BMA

La CFDT : « La productivité ne sert pas le capital humain »

(Lire en chronique de Concarneau)

Concarneau

ne nous réau-
raisons qui nou-
réduire les postes
le détail du plan
nous allons prop

La direction
mer 63 postes
s'accompagne

M. Brun, PDG du groupe Férembal

- 5 NOV. 1987

« Pas question de fermer l'usine »

« L'usine Férembal de Moëlan ne cessera pas ses activités industrielles. Il n'en a jamais été question. »

guement le plan de restructuration sous son aspect et aspect humain. Nos

GSD (18 magasins dans l'Ouest)
Trente licenciements

25 NOV. 1987

Moëlan-sur-Mer

Le fer blanc dans la crise

La moitié des salariés
de Ferembal licenciés

Quimperlé

Menace de fermeture de l'antenne ANPE
Le paradoxe à son comble !

(suite page 10)

PRUD'HOMALES EN BRETAGNE

Stabilité et spécificité

	CGT	CFDT	FO	CFTC	CGC	DIV.
Bretagne	28,2	35,1	18,6	10,5	5,5	2,1
(dont L.A.)	28,8	35,1	18,6	10,8	6,7	—
France	36,4	23,1	20,5	8,3	7,4	4,3

Le tableau original ci-dessus résume les élections prud'homales de décembre dernier en Bretagne. Moins de 50 % de votants, c'est peu. Cela fait beaucoup moins qu'au scrutin de 1982. Il n'empêche que, contrairement à ce qu'ont déclaré certains journalistes, cela n'enlève pas sa signification à l'élection, pas plus que les élections présidentielles américaines, qui offrent généralement un taux d'abstention de cet ordre, ne sont contestables dans leur résultat.

Plus sérieuse est la chute du nombre d'inscrits : carences d'employeurs, c'est certain. Aggravation du chômage, du travail précaire ou à temps partiel, expliquent plus profondément cette chute de l'ordre de 15 %. Lorsqu'on est menacé de perdre son travail à brève échéance, on est peu porté — à tort — à s'intéresser aux affaires collectives.

Cela dit, la CFDT maintient son avance, tout en stagnant globalement (35,1 %). La CGT recule très peu malgré la présentation souvent et systématiquement hostile qu'en font nombre de médias. Ses reculs sont surtout ceux des effectifs de la métal-

lurgie (construction navale) et de l'électronique de production. Par rapport au nombre de salariés dans ces branches et dans d'autres, la CGT a pu bénéficier d'une image de syndicat combatif, même dans l'adversité. On remarquera que la poussée de FO — où sont ses militants du secteur privé ? — est en deçà de la poussée hexagonale et que les salariés moins payés de Bretagne sont moins sensibles à la ligne généralement molle de la CGC. Les divers (essentiellement le syndicat maison de Citroën) sont beaucoup plus faibles en Bretagne qu'ailleurs.

Les syndicats généralement « combattifs » (CGT et CFDT) font 63,9 % en Bretagne, contre 59,5 % en France. Notons les résultats de Loire-Atlantique : ce sont de loin les plus proches de la moyenne des cinq départements bretons, tant pour la hiérarchie des forces syndicales que pour le pourcentage de chacune d'elles. **En matière syndicale, la Loire-Atlantique est le département breton de référence**, loin de la Mayenne (FO en tête !), de la Vendée (FO 2^e), ou de la Sarthe (CGT en tête).

chez les gars de la SBFM en particulier, ce qui gêne sans doute le PC.

A noter que la réponse très détaillée de Madelin que nous avions transmise aux représentants du personnel de la fonderie Renault leur a permis de mettre en évidence les chiffres contradictoires du ministère et de la direction locale mettant ainsi, en réunion du comité d'entreprise, le PDG en position difficile.

Le PC, en oubliant volontairement ce que nous avons dit, écrit et réalisé depuis plus de dix ans à la SBFM, tente de faire passer l'idée dans son article, que nous nous sommes contentés de reprendre ses propositions récemment en cherchant à nous les attribuer. Méthode qui rappelle les manières d'un coucou oiseau qui pond ses œufs dans le nid des autres ».

Dans un premier temps ce fut l'étonnement à la SBFM. Ensuite les gens qui sont témoins quotidiens de notre action ont pensé que les nombreux indices (2) qui montrent que la sympathie pour l'UDB grandit à la SBFM pouvaient expliquer cet accès de fièvre du PC à moins que ce soit l'engagement d'un maire UDB (3) (de Saint-Hernin) à donner sa signature à Juquin qui les inquiète, il y a sans doute un peu de tout ça.

Toujours est-il que les employés de l'usine n'ont pas apprécié le ton et cette démarche négative au moment où tout le monde ressent le besoin de serrer les coudes à la fonderie de Kerpont.

L'union est un combat, mais quand même...

Pour notre part, nous nous sommes contentés de publier dans notre dernier bulletin d'entreprise (qui a eu un certain succès) un petit texte intitulé : « Polémique ornithologique ou action politique constructive ? ». Nous écrivions, « nous sommes au regret d'informer les amateurs de chasse gardée ou ceux qui aiment voir les partis politiques se voler dans les plumes, que nous n'attribuerons pas de noms d'oiseaux aux jaloux qui ne sont pas chouettes avec nous.



Quand on est de bonne foi, on ne cherche pas les prises de bec au risque pour les travailleurs d'être à nouveau les pigeons.

Restons sereins...

Yannick QUÉNÉHERVÉ

(1) En plus du PC qui cherche à minimiser notre action faite d'un bilan comparable à la SBFM, le PS, lui, préfère ne pas en entendre parler au point de coller ses affiches de préférence sur celle de l'UDB concernant la SBFM.

(2) Exemple : des ventes du PB qui atteignent parfois la centaine d'exemplaires, plus de 700 signatures sur notre pétition, plus 200 autocollants UDB pour l'atelier mécanique etc... vendus.

(3) L'UDB n'a pas encore pris position pour les présidentielles.

Cornouaille (l'ouragan)

Ils ont beau jeu, maîtres et valets, de conseiller aux ouvriers de se reconvertir, de se reclasser, d'être flexibles, quoi, alors que dans le domaine de l'investissement et de la planification industrielle, ils brillent de toute leur incompetence. Mais ne soyons pas naïfs, ne nous a-t-on pas appris à l'école que le capitalisme c'était avant tout la réalisation d'un maximum de profits en un minimum de temps ? Qu'on ne se fasse pas d'illusions : les problèmes sociaux et humains n'intéressent les boursicoteurs qu'au second degré, et encore doivent-ils leur être d'un intérêt quelconque. Par conséquent, une seule réponse possible : la lutte sur le terrain syndical et politique. A fond.

F.K.

Quand l'action de l'UDB dérange aussi à gauche (1)

Le mois dernier, les travailleurs de la SBFM ont eu la surprise de lire dans le journal d'entreprise du Parti communiste français, qui n'était pas paru depuis un moment, un article qui avait pour titre, le Coucou, et où l'UDB se faisait égratigner de façon malhonnête.

En résumé le PC trouve que l'UDB s'agite beaucoup autour de la SBFM au point de parler gesticulations à notre propos, trouve suspect que Madelin et la direction de la SBFM aient éprouvé le besoin de répondre aux questions, propositions et critiques de nos élus municipaux.

C'est vrai qu'elles ont eu un certain impact dans les médias, la population et



C'était une bonne initiative (14-28 novembre), notamment les 4 débats organisés par la Maison de la culture de Rennes entre représentants de la Galice, de Bretagne et de la région de Groningue, aux Pays-Bas. L'un de ces débats, consacré à la foi chrétienne, réunissait les évêques de Groningue (catholicisme très minoritaire), de St-Jacques de Compostelle et de Rennes. Une première !

Un autre débat, consacré aux institutions régionales et animé par Michel Denis, réunissait le conseiller à la Culture du gouvernement régional de Galice, le gouverneur de Groningue... et Yvon Bourges. Un gouverneur, dans une région des Pays-Bas occupe, à la différence des préfets, un poste peu politisé et très indépendant du pouvoir central, proche des sensibilités de sa région d'exercice. Un gouverneur peut ainsi se trouver en conflit avec le gouvernement central et aux côtés des habitants de sa région. Après un exposé un peu docte sur l'évolution et la répartition des pouvoirs entre régions et autres collectivités. Il s'est déclaré attaché à l'identité culturelle bretonne, décidé à agir pour sa préservation et convaincu que le pouvoir de la région pourrait s'accroître. On se souvient qu'à son élection, au printemps 86, Yvon Bourges réclamait « le moins de région possible ». Souvent homme (politique) varie...

Interrogé sur la division de la Bretagne, il a fait la pirouette habituelle, s'affirmant convaincu que le pays nantais fait historiquement et humainement partie de la Bretagne, mais invoquant la rivalité Rennes-Nantes, la nécessité de s'adapter aux réalités modernes, le fait que l'aire d'influence de Nantes allait bien au-delà de la Bretagne... Arguments habituels et faciles à réfuter.

Un témoignage sur la Galice

Présent à Rennes également, Alfredo Conde, ministre galicien de la Culture. Cet homme de 42 ans, député apparenté au parti socialiste depuis quatre ans au parlement régional de Galice, est ministre

depuis la mi-septembre 87, c'est-à-dire depuis qu'un renversement d'alliances a permis de remplacer Fernandez Albor (de l'Alliance populaire — droite franquiste) à la présidence de la junte par un socialiste appuyé par des élus des partis galiciens et quelques élus de droite.

Ancien champion de 400 m, ancien capitaine au long cours puis enseignant d'histoire, Alfredo Conde est aussi maintenant un des écrivains les plus populaires de Galice. Son dernier roman a été vendu à plus de 30.000 exemplaires et bien qu'il écrit en galicien, il lui a valu en 1986 le Grand prix de littérature d'Espagne (c'était la première fois que ce prix, à vrai dire récent, allait à une œuvre écrite non pas en castillan, m. dans une langue « régionale »). Ce roman est paru en castillan depuis et va sortir également en italien, en allemand et en français (aux Editions du Seuil, ou chez Actes Sud). Ce roman est son 7^e livre publié et il en a d'autres en chantier, en dépit de ses activités politiques très intenses...

Alfredo Conde a confié : « *Quand j'étais enfant (il a évidemment grandi sous la dictature), jamais je n'aurais osé rêver que nous aurions un jour une radio nationale galicienne. Or aujourd'hui, non seulement cette radio existe, mais nous avons aussi une télévision nationale galicienne... Il y a 10 ans encore, si un ami m'avait dit que la Galice aurait bientôt son propre parlement, je l'aurais sûrement traité de rêveur. Et bien, aujourd'hui, non seulement la Galice a un parlement, mais aussi son propre gouvernement régional. Et le plus fort de tout, c'est que je suis même ministre de ce gouvernement !* ».

Ce type de rencontres montre combien la France est aujourd'hui de plus en plus isolée en Europe avec ses structures centralisées sclérosées et son refus de laisser vivre les langues et cultures « de moindre diffusion ». De plus en plus de visiteurs sont au courant de la façon dont le pouvoir d'Etat français se comporte vis-à-vis de ses minorités, ce qui n'est pas fait pour rehausser le prestige de la France en Europe !

12. demande à la commission : de contribuer, dans le cadre de ses compétences, à la mise en œuvre des mesures préconisées aux paragraphes 4 à 9 ; de tenir compte des langues et cultures des minorités régionales et ethniques de la Communauté au moment d'élaborer les diverses politiques communautaires, et en particulier les actions communautaires dans le domaine de la politique culturelle et éducative ; de conférer le rang d'organe consultatif officiel au Bureau européen des langues de moindre diffusion ; de mettre en place un système de visites d'études visant à une meilleure connaissance mutuelle des minorités ; de réserver aux cultures minoritaires, dans le cadre de la télévision européenne commune, le temps d'antenne nécessaire ; de réserver à la question des minorités linguistiques une part suffisante des dépenses de la Communauté en matière d'information ;

13. invite le conseil et la commission à contribuer à soutenir et à promouvoir le Bureau européen des langues de moindre diffusion : en lui accordant des crédits budgétaires suffisants et en rétablissant une ligne budgétaire distincte ; en présentant, en matière budgétaire, des propositions visant la réalisation des mesures précitées ; en affectant des ressources du Fonds européen de développement régional et du Fonds social européen à des programmes et à des projets visant à promouvoir les cultures régionales et populaires ; en faisant annuellement rapport au Parlement sur la situation des langues régionales et minoritaires dans la Communauté et sur les mesures que les Etats membres et la Communauté auront prises dans le prolongement des points formulés ci-dessus ;

14. se propose de prévoir, dans le cadre du budget pour l'exercice 1988, les crédits appropriés pour une action en faveur des langues de moindre diffusion (1 million d'Ecus au moins) ;

15. précise clairement que les dispositions de la présente résolution ne doivent pas être interprétées ou appliquées de manière à mettre en danger l'intégrité territoriale ou l'ordre public des Etats membres ;

16. charge sa commission permanente d'établir des rapports distincts sur les langues et cultures des habitants non sédentaires, des citoyens de la Communauté résidant dans un Etat membre autre que celui duquel ils sont originaires, des migrants et des minorités d'outre-mer, chacun de ces groupes se trouvant confronté, dans une large mesure, aux mêmes inconvénients que les usagers des langues de moindre diffusion et leurs problèmes spécifiques nécessitant en soi un traitement particulier ;

17. décide de conférer à son intergroupe « Langues et cultures minoritaires » le rang d'intergroupe officiel et à part entière ;

18. charge son président de transmettre la présente résolution au conseil et à la commission, ainsi qu'aux autorités nationales et régionales des Etats membres, à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et à la conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe.

POBL VREIZH

Tenzor Run ar Gov

**Danevell diembann
gant Fanch Treger
Pempvet rann :
Maner Run ar Gov**

An daou vreur Morvan a oa lorc'h enne leizh o ler, me a lâr deoc'h, o kontan da Yannig Lagadeg ha da Gatell ar Bras ar pezh o doa dizoloet war gadastr Pedernege.

« Verje an den kozh, park an den kozh dall, aze, eme Erwan Morvan, eman al c'houez an tenzor, n'eo ket gwir ? »

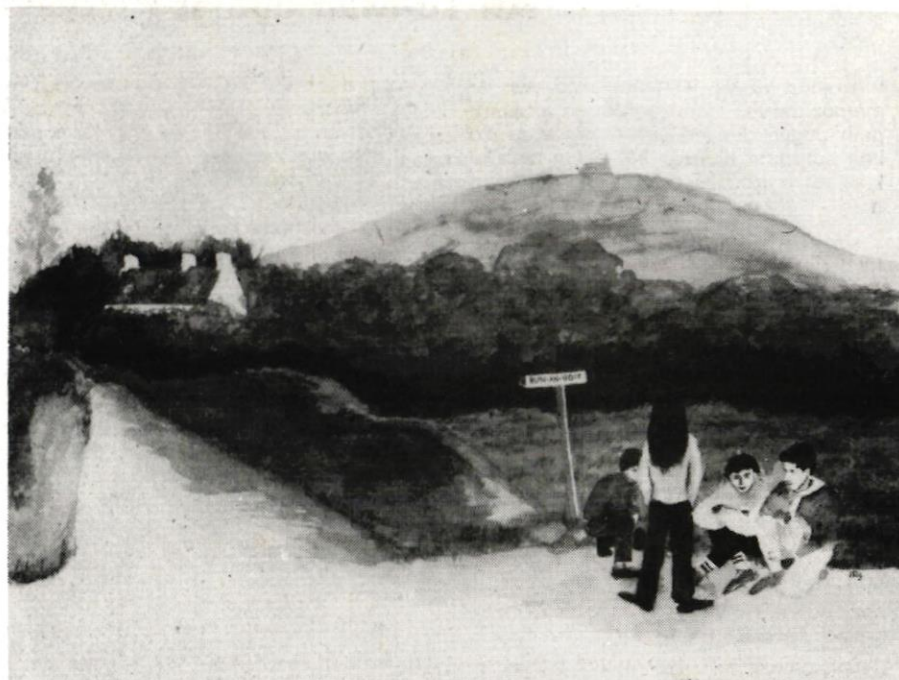
— Gwelet e vo, eme Yannig. Da c'horo-toz eo ret deomp mont betek Run ar Gov da vizitan ar maner ha d'ober anaoudegezh gant ar vistri ».

Dre ma oant o fevar a-du gant ar menoz-se e oa divizet gante mont da Run ar Gov d'ar sadorn warlec'h.

Neuze, d'ar sadorn goude kreisteiz, setu hor pevar lisead war hent Run ar Gov, o mobiletennoù o sardonennin en avel evel kelien bras. Tri c'hard eur goude emaint o vont etrezek porzh ar maner dre un alez strizh mogerioù kozh a-bep tu dezhi. Degemeret mat tre ez int gant an Aotrou hag an Itron Karadeg mistri ar maner, tud jentil hag hegarat ma 'zeus. Gant ar re-man eo pedet al liseidi da zont en ti da evan bep a vannac'h chistr.

« Goulenn a rit ganeomp, eme an Aotrou Karadeg, goude ur pennad, ar pezh a chom eus ar maner kozh. Nebeut a dra e gwirionez : dismantrou mogerioù mein-benerezh, ar puns a welit aze dre ar prenestr ha neuze al laouer vras a zo du-hont e krec'h ar porzh, ur pezh mell laouer e greunvaen o pouezan d'an nebeutan pevar milier warnugent hervez ur piker maen eus an Enez-Veur a zo tremenet dre aman n'eus ket pell. Marc'hegerien ar Grennamzer a gase o c'hezeg da evan enni ha me a lâr deoc'h ne vanke ket a dour dezhe.

— Daoust hag en, eme Erwan Morvan, ho peus klevet komz eus un tenzor bennak, aman wardro ?



(Iffig Troadeg)

— O ya ! kontet e vez ur bern traoù diwar benn Run ar Gov. Bez ez eus un tamm tosen, ur run douar e-barzh ur park e-kichen ar verje, park an den kozh dall a vez graet diontan. Arc'hanta ! tud zo a lâr eman kuzhet aze an tenzor. N'am eus ket klasket eno ha koulskoude am eus turiet ha troet douar abaoe emañ o chom aman, me lâr deoc'h ! ha biskoazh n'am eus kavet an disteran tenzor. Lâret e vez ivez er eus un hent dindan douar eus Run ar Gov betek kastell Kermataman, ul lev bennak ac'han hag unan all betek chapel Sant Herve war lein ar Menez. Stouvet ez int surawalc'h pell 'zo rak n'am eus kavet roud ebet anezhe. Ma mamm, em c'hichen aman, a oa o chom e Run ar Gov arao-komp. Gouzout a ra ur bern traoù kozh diwar-benn an noblans a veve er maner gwechall.

— Ya, eme an hini gozh, e-pad pemp kant vloaz eo bet ar memes familh o chom e Run ar Gov. Ha ne oant ket tud gwall vadelezhus ma eo gwir ar rimadell-man desket ganin war varlenn ma mamm.

« Bichig ma c'hazh pelec'h oc'h bet ? »

— E Run ar Gov o klask ma boued.

Oc'h ober petra a oa an Aotrou ?

— O tebrin kig hag uoù.

Oc'h ober petra a oa ar wreg ?

— O torchan he beg.

Oc'h ober petra a oa ar vatez ?

— O peliat patatez.

Ha petra ho peus bet ?

— Un taol sklisen war ma beg ».

C'hoarzhin a ra an dud yaouank o klevout ar rimadell-se bet savet moarvat gant ur c'hasker bara bennak bet distaget ar chas war e lerc'h, gwechall gozh.

« Bez ez eus ivez, e kendalc'h an hini gozh, ur ganaouenn hag a gont ur c'hro-

gad gouren gwechall etre Aotrou Run ar Gov hag ur plac'h yaouank anvet Annaig Rouzval. Hag ar pezh a zo kurius : deuet e oa ar maout gant ar plac'h yaouank peogwir he doa roet tri lamm d'an aotrou. Heman goude-se en doa c'hoant da gemer anezhi da bried daoust ma ne oa ket ur plac'h a lignez vat hervez e dud dezhan.

Klevet am eus ivez ez eo bet lakaet an tan teir gwech er maner. Tamallet e oa bet an torfed d'ur c'hennard bet kastizet gant ar mestr peogwir en doa laeret avaloù e verje an den kozh, aze. Gwechall e veze staget evelse al laeron avaloù diouzh ar gwez. Frotet e veze koaven laezh warme evit digas kelien da heskinan anezhe. Ur wech distaget en em venjent alies en ur c'hwezhan an tan en ti pe er c'hrevier.

— Na pegen dedennus eo istor Run ar Gov, eme Herve Morvan.

— Ya, eme an hini gozh, posupl e vefe skrivan ul levr diwar benn an holl draoù-se.

— Me, eme Erwan Morvan, a zo dennet dreist holl gant an tamm tosen, ar run douar ho peus meneget breman-souden. Daoust hag en e vefe posupl deomp furchal e-barzh ar bern douar-se e-pad ar vakansoù ?

— Ya, mar karit, eme mestr an ti. War gozh eman ar park setu ne viot ket direnket gant al labourioù. Gwech ha gwech all eo ret din memestra lakaat ar saout e-barzh met ar paotr-saout a vo gante. Plas a zo ivez da gampin, e-kichen, er verje dindan ar gwez avaloù. Eno e vo disheol.

— Trugarez bras deoc'h, Aotrou, eme ar pevar zen yaouank.

— Ale, eme mestr Run ar Gov, tarvait ur bannac'h chistr nevez breman ha deuit ganin da welout ar run douar-se !

(Da vezan kendalc'h)

An Tu-Man eus ar Ridoch Houarn

Troin a ra va fennadoù-skrid war ar memez danvez marteze. Met eo ret kompren pegen don eo sanket sotonioù 'zo hag adlavaret n'ouzon ket pet gwech e kreiz an divizou, er prezegennoù, er skridoù.

Dav d'al labour neuze evit lavarout, en ur mod all, gwirionezou skrivet dija !

Ar « Francia », an hini ledanan posupl

Diaes eo rein un anv rik d'ar re guzhet a-drenv un daol-skrivan e-barzh ministerioù Pariz. Ur meskaj spontus eman e-barzh o speredou. Latined int gwechou Franked int gwechou all, Amerikaned int gwechou all c'hoazh. Ha NI, Latined, Franked, Amerikaned omp d'o heul, dre nerzh o ordrenansou. Pa skrivan « NI » em eus sonj « ar Provins » evel ma lavaront en o zrafoedach tamm-latin, tamm-germaneg, tamm-galianeg gant bernioù gerioù saoznek, bernioù gresianek en e greiz.

Daoust hag e viot chifet eus va lavarennoù ? Gwaz a se evidoc'h. Dav eo deoc'h diskrahan mat ho kramenn dev araok bezan pare. Gant hor stourm eman ar wirionez daoust d'ar brizh-furzioù e tizoloont en o levrioù, en o radio, en o zeze, hag evet evel laezh-livriz gant re a dud. Faos eo penn-da-benn o sotonioù a-dreuz o gramadegoù, o levrioù-istor, o levrioù-douaroniezh d'an nebeutan. Ken gwazh e vez ar pezh a vevont hag ar pezh a gontont a-zivout ar broioù soviedel. N'int ket frankoc'h ar speredou eget re an URSS. En em santout « libr » ne vez ket diaes pa ne weler netra.

Abaoe m'eo deut ar binvidien a-beg o bern-teil (a-drugarez d'ar re o deus votet evel) e vevont warnan evel kilheien en o brud. Stumman a reont hep ehan o zroioù kamm : troioù kamm a-enep d'ar justis, troioù kamm a-enep da frankiz al labour, troioù kamm a-enep d'ar c'hefiou-skoazell, troioù kamm a-enep d'ar levedou-retred.

Ne reont, a-hend-all, nemet dastum, dastum argant war gein an holl, war gein al labourerien-douar, war gein ar vicherourien, war gein an artizaned, war gein ar varc'hadourien vihan. Etre produin hag implijout an traou produet ez eus ur bochad amprevaned e sun an arc'hant (argant) betek dont da vezan mondianed... azeulet.

Evit kompren ar pezh a zigouez eo dleet deoc'h lenn ar c'hazetennoù a-drenv ar gerioù. Kemeromp ur skouer : kaset eo bet « moudjahidined ar bobl » a-enep da C'homeni betek Bro-Gongo evel m'eo bet kaset Bokassa betek Bro-Aod an Olifant. Da betra e servij an trevadennou kozh ? N'int nemet broioù sujet goloet gant argant mondianed Bro-Frans ha pleget da werzhan da Vro-Frans frouez o labour dindan ar priz dleet, hep netra gounezet evit poblou en Egzagon. Bevet ar frankiz !

Pariz, pod-kambr Bro-Frans

Erruet omp, e Pariz, da 13 milion a dud hag e vev hervez red krenv an embannou, ar brudou, ar c'heleier. Klanv eo ar Barizianed, klanv gant o emgelc'h, o endro. Klanv

int dre ar safar, klanv dre an aer fall, klanv dre ar boued « trafiket », klanv dre an tizh peget en o revr. Ret eo d'ar vistri teurel evezh ouzh sioulder ar Barizianed : re a dud 'zo asamblez. Diwall d'o c'hounnar ! Penaos e reont ? Klask a reont an doareoù a dro anezho asamblez war-du ar blijadur, war-du ar fouge o lakaat da ankouaat an arken. Ha ni, rannvroiz, ne gontomp netra en o ezhommou.

Pa vez ur c'haner, ur c'hanaouenner hep talvoudegezh o fougeal gant ar milionou a bladennou (pe diskoù) gwerzhet war ar « marc'had » e vez leun a Barizianed. Pa vez leun-kouch ar saliad evit gweled Madonna pe Vikael Jackson e Pariz e vez kavet ar gloar, daoust dezho ur vouezh ne zouj ket koantiri ar Muzik Niver ar Barizianed a gont kalz evit disteraat ezhommou ar rannvroiz ha kas anezho zoken, da netra.

An Aferioù

« Les Affaires » evel e lavar ar bolitikerien e Bro-Frans pa 'z eont da gaozeal a-zivout an arc'hant laeret en ur truchan. Afer Chaumet, afer Nucci, ha traou bihanoc'h pe guzhet. Ne gontan ket afer Baril (Iwerzoniz Vincennes), afer « Rainbow Warrior » hep argant laeret met n'eo ket bravoc'h evit se. Re an tu deou, re an tu kleiz mesket asamblez e kaver.

Ne dizh ket Bro-Frans live Bro-Itali gant he buhez spontus, a-enep d'an onestiz. Latinaet omp dre ar c'hultur ha tostaat a reomp tamm-ha-tamm ouzh breinadur ar vro-se n'hellomp ket bezan leal e-kenver ar vistri-se. Ganet eo Bro-Frans digant un doare-truchan. Sellit ouzh ar ger « France » tennet diouzh bolontez ar Franked evit gweled an Egzagon. Mirout « Gallia » e vije bet re zanjerus e-tal ar Gelted trec'het. Diwar-c'horre eo ar ger « France ». Ijinet eo bet gant an drec'herien, ar faezherien entanet dre ma voen deuet da vezan mistri.

C'hwiban d'un tu, c'hwiban d'un tu all, aze eman spered ar Fransizien. Laerez eo bet atav o hent (ar sistem D) : laerez dre aloubin, dre vac'homan, dre « impalae-rian », dre sujan e-barzh an Egzagon da gentan hag e-barzh an Afrika, an Amerika, an Azia. Dalc'hit sonj eus an torfedoù euzhus didamallet e Kaledonia-Nevez, n'eus ket pell, « en anv pobl Bro-Frans » evel ma lavar an aotrou Tjibaou.

Gouzout a rit penaos en em zidamall ar Fransizien ? Setu : « ne vez ket gwelloc'h an traou er broioù estren ». Frealzet int evel-se ha prest d'ober muntrou all. Padet en deus ar jeu a-pad kantvedoù.

Evi klozan

Gwir eo e tiskouezan ar c'hostez du eus Bro-Frans. Perak ? Pa sonjan e milieroù ar vrezhonegerien a gred gwelloc'h mougan o mouezh eget distagan ur bomm brezhoneg abalamour da varnioù disehan ar pennoù bras (skol, gazetennou, roman-tou...) e teu din kounnar dirak an tenzorioù kollet. Tu a zo da vezan speregaout plas hor mezha hag abegoù ez eus evit-se.

Aldrig A NOANED

« Hor Yezh »

miz Gouere 1987

n° 173 (Ri, Ploare, 29100 Douarnenez
(war dro 100 pajenn)

I. « **Lizherou Roparz Hemon da Var-c'harid Gourlaouen** » : labour start ha graet atav gant ar memes re ; kudennoù arc'hant : gwelout a reomp aman ha n'eo ket un dra nevez pa welomp « Diwan » o vont da get peogwir n'o deus ket ac'hant awalc'h ; prederiadennou diwarbenn an doare da stourm evit ar yezh ; ur strolladenklask savet gant Kembreiz e 1947 evit ober un enklask diwarbenn an heskinerezh e Breiz ; Roparz Hemon o kuitaat Breiz evit Bro-Iwerzhon ; ne oar ket c'hoazh hag e vo ret dezhan chom heno betek fin e vuhez. Bez' e kaver ivez e-barz an niverenn-mañ ur ganaouenn savet gant Roparz Hemon hag aman e weler sklaer penaoz o deus Renenien Bro C'hall kaset en harlu pennoù bras Breizh ha n'o doa ar re-man koulskoude nemet klasket difenn hon bro dre o skridoù e-pad ar brezel diwezhat ; disrann siwvazh etre ar gelted ivez evit aozan ar « C'hendalc'h Keltiek » da skouer evel ma lavare Roparz Hemon pelloc'h : « ... an tabutoù 'zo ret. Pezh 'zo fall eo ar gasoni etre ar remerien... » ; fisianz Roparz Hemon en amzer da zont evit ar brezhoneg met d'e sonj dezan e chome Breizh lzel un tammig morgousket. En eur lennan an niverenn-mañ eus « Hor Yezh » e weler mad eo bet Roparz Hemon ur stourmer kaloneg betek ar fin.

II. « **Reuz gant al lizherou** », gant P. Denez : teir bajenn diwarbenn ar gevir da skrivan ar chomlec'h e brezhoneg gant daou skouer lizherou ; fentus awalc'h ar skouerioù kemeret.

III. **Kanaouennou frizonidi** savet gant Bretoned toullbac'het e St-Charleze Kemper e 1944 : « Son Bretoned St-Charleze » ha « Breizh a vevo ! ».

IV. **Komzou gant Roparz Hemon** : talvoudegezh ar brezhoneg eeun ; skouer an deskadurezh sinaeg en arme Bro Sina.

A.A.C'H

KEMENADENN

« Eman « Talabao », — ar gaze-tenn a ra trouz ! — o klask danevel-lou ha kontadennoù da embann. Na lezit ket ho pluennou da vort gant ar mergl... Ezhomm a zo eus skridoù nevez, o tennan da vuhez ar re yaouank a-vreman, da rein dudi dezho en ur brezhoneg yac'h. »

A bouez eo pourchas danvez lenn d'ar vrezhonegerien yaouank, rak int-i eo a wisko hor porpant diwezhatoc'h... Ul lenner stummet ez-yaouank a chomo lenner e vuhez-pad, ha gant un tamm chans, e teuo da vezan skrivagner d'e dro !...

Kasit ho skridoù da : Talabao, Hent-dall Kergelenn, 29112 Landudal.

Paskal Rannou : C'hwi a zo chomet e darempred gant Youenn Drezen goude-se ?

Jakez Kerrien : Kas lizhiri ? Ur pennad betek va belegiezh, da laret eo betek 26. Ne veze ket alies a lizhiri etrezomp. Gouzout a ouien memestra pezh a rae. Kaset en doa din da sellet un dra bennak, 'm'eus ket sonj mui. Riou en deus skrivet din, bet e oa em oferenn nevez er bloavezh 26.

Goude-se, me zo bet kelenner, ha karget a labour. Ne oa ket ar ch'iz d'ar poent-se, an urzh relijus a oa strizh, kalz strishoc'h evit breman. Ne veze ket laret deomp kenderc'hel da skrivan d'hor c'hamaraded kozh. Evel-se em eus graet. Met ma vije d'obert adarre, sur ne rajen ket henvel.

BREIZ-ATAO

Paskal Rannou : N'ho peus ket anavezet tud Breiz-Atao, evel Mordrel pe Debauvais ?

Jakez Kerrien : Gwelet em eus bet anezho met n'on ket evit laret em eus anavezet anezho. Mordrel a oa deut da welet ac'hanon e-pad ma oan soudard, deut e oa du-man, met ne blij ket din. Debauvais a oa ur c'hristen mat, Mordrel ne oa ket. Anavezet em eus Morvan Marchal ivez, savour-tiez e oa. E skol-veur e oant d'ar poent-se c'hoazh.

Ne blij ket din tamm ebet o spered. Gouzout a ouien ne c'helljen ket labourat war an tu-se, n'on ket chomet stag.

Memestra, ur skrid savet ganin, e-pad ma oan en Alamagn, en okupasion, a zo bet embannet e Breiz-Atao, barzhoniezh.

Paskal Rannou : E-pad ar brezel ?

Jakez Kerrien : Kalz a-raok ! N'eo ket e-pad ar brezel. Me an eus graet va servij en Alamagn, er bloavezh 22. Eno e oan sekretour hag e raen gwerzennoù. Embannet eo bet goude-se gant Breiz-Atao, nemet n'am eus ket bet ar skouerenn zoken. Kaset e veze din Breiz-Atao, met ne oan ket er ger. Va breudeur, ne zalc'hent ket an dra-se, n'ouzon ket perak.

Paskal Rannou : Klevet ho poa kaozeal eus ar pezh a oa c'hoarvezet gant an Aotrou Perrot ? Ha gant Roparz Hemon goude ar brezel ?

Jakez Kerrien : N'ouzon netra. Gouzout a ouzon eo bet lazhet ha me a sonj eo bet lazhet abalamour ma oa a-du, e kave d'an dud, d'an holl, e oa a-du gant an Alamanted. N'am eus ket klasket gouzout ar wirionez. Met ne oa tamm ebet a-du gant an Alamanted.

Roparz Hemon ne oa ket ivez. Nemet e kave dezhan e oa an tu, ar poent, da lakaat an traou da vont a-raok. Me a sonj en deus graet ur fazi bras, rak ar bobl ne c'helle ket gouzanv an Alamanted, hag ar brezhoneg a veze desket er skol a-pead ma oa an Alamanted.

KELENNER

Paskal Rannou : E pelec'h oc'h bet kelenner ?

Komzou dastummet gant Paskal Rannou e miz gouere 1986 e Sant-Tegoneg lakaet dre skrid gant Paskal Ar Marc'heg

Jakez Kerrien : Da gentan on bet e Châteaudun, ur c'hloerdi bras evit hon urzh-ni. Goude on bet anvet e Poitiers, pemp bloaz on bet eno, prederouriezh atav. Goude-se bet lakaet da ziskuzhan ur bloavezh, ar bloavezh 36. Re am boa graet ha skuez e oa va fenn. Goude on bet o kelenn prederouriezh atav, betek 55.

Ar brezel am eus graet ivez, ha prizonier on bet. Pa on deut d'ar ger er bloavezh 43 on bet ur pennad oc'h ober mestr d'ar re o doa sonj da vezan relijus (« maître des novices »). An hini a oa a-raok a oa klanv hag a oa bet lakaet a-gostez. E-pad ar brezel e oa bet trubuilhet, strafuilhet toud an traou. An dud a oa e karg a oa bet mobilizet. Setu em boa graet ar skol-leaned.

Me a oa bet e-pad seizh miz hag e plije din. « Breman on lakaet da zeskin d'ar re all ! » Me a oa 43 bloaz d'ar poent-se, anaout a raen ar vuhez ; prederouriezh em boa graet, doueoniezh em boa graet, setu e oan gouest da skolian ar baotred yaouank-se. Bez e plije din ; hag int en em blij ket ganin rak ar vuhez a zikuzhen dezho.

Neuze on bet c'hwec'h bloaz e Châteaudun e-giz Superior ha, goude, prederouriezh adarre. Met, keit ha ma oan superior, rener, e oan alies kelenner. Nag a gomzou ! Nag a gomzou, va Doue !

Er bloavezh 55 on bet kaset da aluzener e ti leanezed eus hon urzh e Tours. Eno on chomet c'hwec'h bloaz. Goude on bet daou vloaz warn-ugent e Poitiers, et ti hol leanezed o doa ur skol-leanezed eno, evit merc'hed yaouank o sonjal bezaan leanezed.

D'ar poent-se e oa c'hoant d'ober un dra nevez evit al leanezed yaouank : deskin dezho un tammig Skritur Sakr, met doueoniezh ivez, ha prederouriezh. Stumman ha kargan o spered a draou mat, n'eo ket tra ken gouzout labourat, obert skol kentan derez.

Eno on chomet betek va zri ha pevarugent.

Paskal Rannou : Un dazont a zo evit ar brezhoneg breman ?

Jakez Kerrien : N'eus ket. Bez a zo bet ur poent e oa a-leizh o kemeret plijadur o kaout adarre o Breizh hag o brezhoneg, n'eo ket padet. Abalamour ma ne zigas an dra-se netra, n'ho po ket ur gwenneg. Breman e ranker bevan da gentan ha diaes eo bevan.

Morvannou a lare : « Ober a ran war-dro ar brezhoneg peogwir emañ e penn. Met n'em eus tamm fizians ebet en amzer dazont ». Ar re yaouank ne reont forzh pe, marteze, un toulladig, amzer o skolaj.

Da zifazian

En eil lodenn ar pennad-kaoz gant Jakez Kerrien (PB/PV n° 288) e ranker lenn : « ar re gozh a lare : « da brenan eureier », ha n'eo ket, evel just, « ur yeyer ». Ur ger a vro Leon eo euriou (pe eureier) hag a dalvez kement ha levriou.

Pedin a ran hol lennerien a vro Leon hag a lec'h all d'am digarezin.

Paskal ar Marc'heg



Jakez Kerrien ha Paskal Rannou.

Goude-se n'o deus ket amzer ken. Kemeret int, krog eno ar vuhez. N'eus ket amzer, beuzet omp gant ar skridou gall.

Ne welez, ne glevet nemet traou hag a zo e galleg. Va breur a blij dezhan komz brezhoneg hag a lare : « Breman, ne glevan war va zro nemet galleg ».

E vugale-en, c'hwec'h bugel en deus bet, ha o c'hwec'h int koulz war ar brezhoneg ha war ar galleg. Met e vugale vihan, n'eus hini ebet a gomz brezhoneg. O c'herent eo, ne fell ket dezho.

Paskal Rannou : An iliz he deus laosket ar brezhoneg da gouezhan un tamm breman ivez. Ne vez ket klevet kalz kantikou e brezhoneg ken.

Jakez Kerrien : Ne vez ket kanet ken... Mes pa vez kanet e brezhoneg, ar bobl a respont. Mes breman ar re yaouank, ne vezont ket kalz en iliz, kemmet an traou. Me, n'ouzon ket. Me a sonj, ar brezhoneg a zo marv.

Paskal Rannou : Bet eo bet lakaet ur C'hapes brezhoneg kouskoude. Gant pemp post nemetken.

Jakez Kerrien : Breman, n'eus ket aon e vije re a berzh gant ar brezhoneg. Ar ouarnamant, n'eo ket bet morse evit ar brezhoneg. Aon he doa rak ar « séparation » (disrannerezh).

* Youenn Drezen, barzh ha kelaouenner, Mouladurioù Hor Yezh, 1986.

* skol-leaned

** « Geriadur bev », gouez da Youenn Drezen.

* Pistig-terzhennus (Vallée).



Des militants CGT et la centrale du Carnet

(suite)

Monsieur,

Suite à votre article « Des militants CGT de Saint-Nazaire contre le Carnet », je pense vous dire qu'il y a eu un précédent. Voici le double de la lettre que j'ai expédiée au secrétaire des officiers de la marine marchande à Nantes. Comme réponse je n'ai pas reçu le journal trimestriel et le renouvellement de ma carte syndicale en fin d'année.

Vous serez bien aimable de m'indiquer où il m'est possible de me procurer « Le Lian » dans ma région.

Vous pouvez publier ma lettre, veuillez recevoir, Monsieur, mes remerciements et salutations distinguées.

G.C., Loire-Atlantique

Au secrétaire de la CGT des officiers de la marine marchande à Nantes

Cher Jean,

Suite à la rumeur qui court pour une nouvelle implantation d'une centrale nucléaire en Basse-Loire, où dans un autre lieu en Bretagne. J'ai bien le regret et pas de gaîté de cœur, que le jour où le feu vert sera donné d'être démissionnaire du syndicat. Car pour moi cette centrale ne donnera pas plus de travail aux Bretons et ne servira qu'à polluer davantage leur environnement et les risques qu'ils encourent. Je ne comprends pas que le Parti communiste et la CGT s'allient à la droite pour un tel projet.

Cela me peine malgré mes convictions de prendre cette décision mais je ne suis pas un godillot. Néanmoins, je garde envers toi mon entière estime et amitié en te serrant cordialement la main.

Norsk Hydro part à Bordeaux

La décision d'implanter l'usine de Norsk Hydro à Bordeaux et non à Montoir-de-Bretagne témoigne une nouvelle fois de l'abandon de toute politique cohérente d'aménagement du territoire et des conséquences désastreuses qui en résultent pour la Bretagne, comme on le voit avec les licenciements en cours à l'usine de la Grande Paroisse.



Le 16 décembre, le Père Noël est venu remettre à Diwan les contrats et un gros chèque...

Loufoque ? ou scandaleux !

Pas de DEUG !

« Débouchés trop étroits ». C'est l'argument donné par Douffiagues, secrétaire d'Etat aux Universités, pour refuser la création d'un DEUG de breton (2 années d'études après le baccalauréat). « Absence d'instituteurs formés », c'est la raison donnée par l'Education nationale pour ne pas avoir pourvu des postes d'instituteurs itinérants de breton en Finistère, Morbihan et Ille-et-Vilaine, prouvant par là même que le DEUG de breton refusé répond à un besoin.

Une demande non satisfaite

L'APÉEB (Association des parents pour l'enseignement du breton) remarque que cette situation est en totale contradiction avec le jugement du tribunal administratif de Rennes qui estime que l'Education nationale (?) a le devoir d'assurer la continuité de l'enseignement du breton. Elle réclame un DEUG de breton à l'université, une formation initiale d'instituteurs bilingues à l'école normale, la mise en place d'un plan de formation continue, la définition de programme précis pour tous les niveaux de la scolarité et une épreuve facultative de breton à tous les niveaux (jusqu'au concours d'entrée à l'ENA).

Nouveau coup bas

Ar Falz nous apprend que l'inspecteur d'académie du Finistère vient de suspendre la dotation horaire spécifique accordée à l'enseignement de la langue et de la culture bretonne dans les collèges. Le breton entrerait donc dans la « dotation horaire globale » des établissements, en concurrence avec les matières obligatoires dans l'enseignement. Cela aurait pour conséquence d'éliminer l'enseignement du breton chaque fois que les effectifs se-

raient faibles, et de le mettre en concurrence avec d'autres matières. Et Ar Falz d'appeler, à juste titre, les élus à intervenir. Qui a parlé de droit des Bretons, de droit à la différence ?

J.J.M.

DIWAN :

Le mépris

Malgré un soutien quasi unanime des élus de Bretagne, toutes tendances confondues, Diwan est sérieusement menacé de disparition. Le gouvernement Chirac, qui a refusé d'appliquer les accords arrachés, après bien des tergiversations, au ministre socialiste Chevènement, fait aujourd'hui traîner les choses en longueur, recherchant de toute évidence l'asphyxie des écoles en langue bretonne.

Les contrats simples (9) promis par Monory ne sont toujours pas signés et les subventions dues, pas versées. Les différents partenaires concernés — ministère, rectorat, inspections académiques — se renvoient la balle avec une visible mauvaise volonté.

Tout cela dénote d'un mépris scandaleux pour tout un peuple, pour toute une culture. Les Bretons réagiront-ils ? Assurément, ils le devraient.

Le 16 décembre dernier, Diwan organisait une nouvelle manifestation au rectorat dont les portes — toujours le mépris — étaient bouclées. Une manifestation toute pacifique pourtant — voir le reportage photographique — avant de nouvelles actions qui devront sans nul doute se durcir face à un blocage politique aussi inacceptable qu'inacceptable.

P.M.



André Lavanant : une ténacité sans faille au service de la langue bretonne. Devant le rectorat, à Rennes.

Corse, Guadeloupe, Kanaky

Les 27, 28 et 29 novembre derniers s'est tenu près de Lyon un colloque sur « les spécificités et la convergence des situations, expériences et stratégies des mouvements de libération en Kanaky, Corse et Guadeloupe ».

Un succès important

Ce colloque a réuni environ deux cents personnes alors que les organisateurs en attendaient une centaine et il s'agit là d'un indéniable succès. Il y avait là des représentants des trois mouvements de libération, du FLNKS pour la Kanaky (dont le ministre de l'Education du gouvernement proclamé par le FLNKS en l'attente de l'indépendance), de l'UPLG pour la Guadeloupe, de l'UPC et de la Cuncolta pour la Corse. Il y avait aussi des représentants des associations de soutien à ces trois mouvements, des représentants de nombreux autres peuples de l'espace français (Occitans, Catalans, Basques, Martiniquais avec une délégation du Conseil national des comités populaires réunionnais avec une représentation de l'Union générale des travailleurs réunionnais en France). La Bretagne y était présente avec les délégués de plusieurs organisations (Skol An Emsav, FGA, Comité breton de soutien au peuple corse, CRIDEV, Emgann, UDB) (1). Il y avait également des avocats ayant défendu des militants de ces mouvements de libération, des membres de mouvements anti-impérialistes français ou étrangers, des intellectuels et des chercheurs. Par contre, les partis de gauche français n'étaient pas représentés, ni les centrales syndicales françaises ; seule l'Ecole émancipée, tendance de la FEN, avait envoyé un délégué. Un certain nombre de personnalités ou d'organisations avaient également apporté leur patronage au colloque sans forcément être présents. Enfin, les participants au colloque, venus au nom d'une organisation préliminaire et y intervenant oralement, ce qui a été fait dans le cas de l'UDB.

Les aspects de la réalité coloniale

Dans les trois îles existent des conditions comparables, se développe une dynamique convergente des mouvements de libération. Cependant les milieux progressistes métropolitains admettent difficilement l'existence d'une situation coloniale en Corse et il est nécessaire de bien voir les différences et les similitudes que recouvre la notion de colonialisme.

Après une série de rapports introductifs sur la Corse, la Guadeloupe, la Kanaky, une première tentative de synthèse était proposée par un des organisateurs du colloque en mettant en évidence les aspects d'un colonialisme spécifique.

L'économie des trois îles est une économie entretenue artificiellement avec inversion des flux financiers au profit des colonies, avec une balance commerciale massivement déficitaire, de 80 à 95 % (en Corse les importations représentent 15 fois les exportations), le déficit étant com-



Marie-Georges Michel, militante guadeloupéenne, assignée à résidence à Paris.

pensé par des transferts financiers considérables, créant un niveau de consommation totalement artificiel.

Les manipulations démographiques continuent avec développement d'une colonisation de peuplement : c'est le cas en Kanaky, avec la lettre de Messmer en 1972 encourageant ouvertement le peuplement européen, comme en Corse où l'installation des non-Corses a été encouragée par le schéma d'aménagement de la Corse en 1971 ; aujourd'hui les Kanaks ne représentent que 43 % des 145.000 h. de la Kanaky (1984) ; en Corse, sur 240.000 h. en 1985, 31 % au moins de la population n'est pas originaire de l'île (en fait le pourcentage est certainement plus élevé, de l'ordre de 40 à 50 %, la population de nombreux villages corses ayant été surestimée lors du recensement).

Dans le même temps, il y a un drainage parfois systématique de la main-d'œuvre : il a été systématiquement encouragé dans les DOM par le bureau des migrations pour les DOM (BUMIDOM). En 1982, il y a 328.000 h. en Guadeloupe, mais dans le même temps 378.000 Guadeloupéens résidaient en France, dont 80.000 en région parisienne ; en 1983, il y a 400.000 émigrés corses à l'extérieur de l'île ; l'amélioration de la formation accentue les risques et la nécessité de l'exil.

Les trois îles sont le domaine du non-droit et de manipulations au niveau juridique : le droit de vote n'est pas forcément garanti, le problème du corps électoral se pose aussi bien en Corse qu'en Kanaky, le droit à l'information n'est pas respecté (aussi bien quand la rédaction de FR3-Corse est transférée à Marseille que lorsque sont mis en joue des journalistes métropolitains venus enquêter en Kanaky sur le sabotage de l'émetteur de Radio-Djido, radio du FLNKS) ; en matière de droits sociaux existe une situation de « no man's land » ; la pression militaro-policière est en outre de plus en plus forte : envoi de gardes-mobiles en Guadeloupe, construction de gendarmeries en Corse, présence en Kanaky de un militaire pour huit habitants.

Le traitement juridique réservé aux sujets indigènes d'Outre-mer (et cela vaut aussi pour la Corse) est comparable à celui

réserve aux étrangers en France. Il devient ainsi de moins en moins crédible, pour la population des trois îles comme pour la population métropolitaine, de parler d'une communauté enracinée dans un terroir.

Ajoutons au constat exposé ci-dessus la ruine de l'économie. L'effondrement de l'agriculture traditionnelle est évident, aussi bien en Corse où les ressources en eau sont très peu utilisées, tant pour l'irrigation que pour la production d'hydro-électricité, qu'en Guadeloupe où la culture de la canne à sucre connaît, tout comme les autres cultures, un profond déclin ; en Guadeloupe, l'importation de produits alimentaires, non récoltés sur place, prend de plus en plus d'importance, les anciens colons se transformant en importateurs. Dans cette même île, la désindustrialisation se poursuit ; l'industrie est à peu près inexistante en Corse ou en Kanaky ; l'artisanat décline en Guadeloupe, est privé de moyens en Corse, où est pratiquée la politique du tout-tourisme (le tourisme assurant 40 % des recettes restant en Corse).

Pourquoi enfin le refus par la France de la décolonisation des trois îles, comme de celle d'autres territoires ? La réponse en terme de rentabilité économique est inadaptable ; il existe d'autre part peu de possibilités d'exploitation des ressources dans les eaux territoriales ; il y a en fait maintien d'une colonisation directe anachronique contrairement à ce qu'a fait le Royaume-Uni par exemple.

L'aggravation de la situation s'accompagne du développement de mouvements de libération dont le rôle est exemplaire. L'Etat français est ainsi remis en cause par le haut, avec la construction de l'Europe et par le bas, de par le rôle des mouvements de libération.

Le refus du chauvinisme

A la suite des exposés introductifs, des compléments d'information apportés par les représentants des mouvements de libération des trois îles, des interventions des autres organisations ou des personnalités invitées, s'engage un débat où sont posées notamment la question de la violence et celle de l'attitude par rapport aux gens d'origine française (métropolitains en Kanaky et en Guadeloupe, continentaux en Corse).

Les réponses à ces questions permettent de dégager un certain nombre de points. Il y a dans les trois îles une « monoculture en matière politique, économique et culturelle, avec une caricature de démocratie niant le pluralisme dans tous les domaines. L'ordre colonial est un ordre violent en lui-même et cette violence coloniale ne peut qu'engendrer la violence des colonisés. Les nationalistes corses (mais aussi guadeloupéens ou kanaks) sont les seuls à proposer des solutions pour éviter la violence et pour en sortir, mais ne sont pas entendus par des autorités françaises plus soucieuses de lutter contre le « terrorisme » que contre la délinquance.

Jusqu'à présent les mouvements des trois îles ont privilégié les actions de masse, mais de même que chaque peuple a le droit de choisir son propre destin, de même il a le droit d'utiliser tous les moyens de lutte.

Les mouvements de libération des trois îles ne sont pas racistes et ne sont pas par nature anti-français ou anti-continentaux, mais il appartient aux métropolitains ou aux continentaux (et notamment aux enseignants dont il est assez longuement parlé) de savoir, dans la situation d'injustice et de déni de démocratie des trois îles, s'ils seront du côté des oppresseurs ou des opprimés et, selon le cas, l'attitude des mouvements nationalistes ne sera pas la même à leur égard. Il faut dire aussi que bien des structures démocratiques françaises (syndicats, partis politiques) sont utilisées ou se comportent en Corse, comme sans doute dans les deux autres îles, comme des structures coloniales et anti-nationalistes, ce qui a amené les colonisés à fonder leurs propres organisations politiques et syndicales. Les militants anti-impérialistes sont souvent très critiques envers les mouvements nationalistes, mais pourquoi exiger de ces mouvements l'application de principe jamais appliqués par les démocrates anti-impérialistes ou soi-disant tels (les socialistes ont une lourde responsabilité dans la répression, plus importante sous Mitterrand que sous Giscard d'Estaing, et dans le maintien de la colonisation). Le développement de la lutte nationaliste contribue à des changements qui peuvent être bénéfiques aux autres ; le système français ne peut qu'évoluer sous la pression ; la lutte menée en Corse (comme celle menée en Guadeloupe ou en Kanaky) contribue à améliorer la démocratie en France. La lutte anti-colonialiste est à mener en liaison avec les travailleurs étrangers en France et en Europe.

Les trois mouvements de libération refusent la solution d'un parti unique : le FLNKS est un groupement de plusieurs organisations politiques ; l'UPLG est une organisation frontiste, un mouvement idéologique ayant pour but de regrouper différentes tendances pour rassembler le peuple guadeloupéen autour de l'idée nationale ; il n'y a pas de parti unique en germe en Corse et la Cuncolta refuse cette possibilité, en affirmant aussi qu'il ne s'agit pas de laisser des élites résoudre le problème colonial.

Quelles alternatives à la situation coloniale ?

Il y a eu au cours du colloque plusieurs forums, également précédés d'exposés introductifs.

Celui sur l'économie a mis en évidence le déclin des activités agricoles et industrielles. Des alternatives sont proposées à une telle situation : reconstitution en Guadeloupe d'une petite paysannerie productive enracinée culturellement et de l'industrie sucrière, reprise en main de ce qui reste de l'appareil productif et recherche d'une diversification des activités. En Kanaky est développée une politique comparable mais en insistant davantage sur le lien entre la culture et l'économie. En Corse est mis l'accent sur de nouvelles



L'UDB a participé à la manifestation antiraciste du 29 novembre à Paris (sur le parcours Montparnasse-Bastille), en compagnie de membres d'organisations culturelles bretonnes ayant une implantation en région parisienne. Des isolés ont rejoint le groupe à la vue de la banderole en breton. Le breton a été également utilisé dans les slogans.

formes d'action, avec création de syndicats corses par secteurs, sur la lutte contre le corporatisme et sur le travail au quotidien et l'expérimentation.

Le forum sur l'alternative culturelle a débattu des problèmes de la langue et de l'éducation, avec de nombreux échanges et demandes d'informations sur les écoles « Diwan », les « Ikastolak » et les « Calendretta ». La discussion a amené à critiquer le culturalisme, à poser le problème de la création et de l'identité culturelles qui doivent tenir compte d'une mémoire pour créer de nouveaux comportements humains.

Le forum sur « démocratie » et « justice » dans le contexte colonial a permis de révéler la pourriture du système politique existant en Corse, en raison des conséquences du clanisme, de l'existence de la fraude électorale rendant impossible une véritable expression démocratique au niveau politique comme au niveau social. En Corse, comme en Guadeloupe ou en Kanaky, les libertés politiques ne sont pas respectées avec l'existence de prisonniers politiques (50 en Corse, ce qui proportionnellement à la population, donnerait en France 25.000 prisonniers politiques) détenus dans des conditions lamentables, d'une répression militaire et policière constante, d'un dévoiement des magistrats et de l'institution judiciaire au service d'un ordre inique maintenu à tout prix, la France coloniale violant ses propres lois pour protéger ses intérêts. Les mouvements nationalistes sont visés par l'accusation d'« atteinte à l'intégrité du territoire » qui est en contradiction avec le droit

des peuples à disposer d'eux-mêmes ; la démocratie française sert à légitimer une démocratie et un système qui doit être remis globalement en cause. Même si la même injustice frappe tous ceux qui n'acceptent pas un certain consensus (travailleurs métropolitains comme colonisés), il n'en reste pas moins qu'il y a une différence importante entre l'exercice de la justice et de la démocratie dans les colonies et en métropole.

Une nécessaire solidarité

À l'issue du colloque, il a été question aussi de la solidarité avec les peuples colonisés. Le peuple kanak a besoin de la solidarité des autres peuples, comme de l'appui international. Il n'est pas possible non plus de faire l'impasse sur le colonialisme touchant la Corse. Les nationalistes guadeloupéens, comme ceux de Corse et de Kanaky, ont besoin d'une solidarité active et non d'un soutien critique.

Déjà, avant que les participants ne se séparent, il leur a été demandé d'écrire des lettres en faveur des trois appelés kanaks jugés en appel à Colmar et pour protester contre la façon dont ont été jugés les assassins des victimes de Hienghène. La rédaction d'un « livre noir » de la répression en Kanaky, en Guadeloupe et en Corse a été décidée à des fins éducatives pour faire connaître à l'opinion métropolitaine notamment, l'importance de la répression, mais aussi pour permettre la visite de délégations internationales. Ces décisions peuvent paraître limitées ; c'est en fait à chaque militant, à chaque organisation de prendre ses responsabilités.

DÉBAT : POUR OU CONTRE...

NOTRE RUBRIQUE : interdit aux âmes délicates

Une drogue qui dure : la charité ?



Un os dans le pâté
« caritatif »

Dans mon quotidien préféré du 10 novembre, en page 4 (ouestons français mes frères), j'ai lu quelques phrases d'un drôle de bonhomme qui se dit évêque et chilien en plus. Hourton, il s'appelle. Il se prend peut-être pour Hourtonton le père... En tous cas, il n'y a va pas de main morte, au sujet de l'aide au tiers-monde :

« L'aide charitable n'atteint que les effets du sous-développement et non pas ses causes. En fait on rend d'une main ce qui est pris de l'autre !... » « La solidarité, c'est d'abord le redressement de certaines conduites économiques et politiques ». « La solidarité ne doit pas être un alibi ».

Pardonnez-moi, je ne suis pas chrétien et... tellement peu évêque que j'hésite à reprendre à mon compte ses paroles pour les appliquer à d'autres formes de charité. Je suis bien tenté de le faire pourtant, parce que le problème me paraît le même sur le fond : les restaurants du cœur et autres actions « caritatives », comme on dit en hébreu basique, ne sont-ils pas aussi des « alibis », comme dit l'évêque ?

Bravo à ceux qui bossent !

Halte aux pleureuses ! Ne me mettez pas le dos au mur tout de suite ! Je ne veux pas jouer les fonctionnaires adipeux qui condamnent ceux qui bossent pour nourrir les affamés. Je reconnais tout à fait le mérite de ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se remuent le popotin. Je les encourage, car je sais hélas que leur action est nécessaire. On a cité l'autre jour le cas extrême d'une jeune femme, à Lorient, qui n'avait que de la nourriture pour animaux à donner à un enfant jeune depuis une semaine et elle choisissait la marque la moins chère !...

Une question pour les « pros »

L'existence d'un dénuement semblable pose en passant quelques questions sur les objectifs, le rôle et l'efficacité collective des armadas de « travailleurs sociaux ». N'ont-ils vraiment plus les moyens de répondre aux nécessités les plus évidentes ? Doit-on encore, deux siècles après la Révolution française dont on fêtera coûteusement le 2^e centenaire, laisser au hasard d'initiatives plus ou moins fragiles la fourniture aux plus démunis d'un minimum de moyens pour se nourrir, pour se loger ? Ne doit-on pas concentrer les moyens existants, harmoniser les méthodes d'accueil et de traitement des problèmes, éviter les multiplications d'interventions par plusieurs travailleurs sociaux sur une même famille (comme cela arrive assez souvent) ?

Et pour tous les autres, la vraie question ?

La question de fond, évoquée par l'évêque chilien : la charité n'attaque que

les effets et non pas les causes ! La solidarité, c'est d'abord le redressement de certaines conduites économiques et politiques. Alors pourquoi ne pas s'attaquer aussi aux causes ? Pourquoi ne pas admettre que tout ce qui est important passe par des choix politiques, et non par les bonnes œuvres ? Pourquoi accepter les discours moralisateurs valorisant la charité et faisant apparaître vicieusement tout ce qui est politique comme de la merde ?

La question se pose de la même manière pour le tiers-monde. C'est vrai que les aides officielles sont souvent détournées, inefficaces. C'est vrai que les nombreuses organisations non gouvernementales (« O.N.G. ») ont fait un boulot énorme, nécessaire, admirable. Mais... Mais, il s'agit toujours de charité. Mais en refusant toute tentative de « hit parade » entre militants politiques et militants des « œuvres » (on peut évidemment travailler de manière aussi authentique dans les deux situations, au plan de l'engagement individuel), il faut affirmer la nécessité « du politique », du travail politique continu, chacun avec ses moyens — quelle que soit l'image des partis (que

Lettre à Claude Sérillon (Antenne 2)

Monsieur,

Depuis une quinzaine d'années, des personnes, des groupes, des mouvements tentent à s'opposer à l'organisation des quêtes dites en faveur des personnes handicapées en expliquant, entre autres, qu'une quête, qu'un appel à la charité publique relèvent davantage d'une pratique moyenâgeuse qu'un système social fiable assurant la dignité des personnes handicapées.

En outre, un appel à la charité publique en notre faveur conforte un grand nombre de préjugés à notre égard : on donne la pièce aux pauvres handicapés « qui ne peuvent pas marcher ». On donne son obole « pour qu'on s'occupe d'eux ». On se croit solidaires d'une œuvre sociale quand un grand établissement s'ouvre « pour placer ces malheureux », etc...

Je fais partie de ceux et celles qui affirment que de telles pratiques à terme, constituent une hypothèque grave pour notre intégration sociale et pour notre propre personnalité. En effet, ces pratiques humiliantes nous relèguent dans un ghetto psychologique et entretiennent un halo de pitié, de commisération qui nous fait le plus grand tort.

En plus elles donnent à l'opinion des images pitoyables, déformées, voire grotesques des personnes handicapées. Alors que l'opinion a besoin de connaître la réalité de nos situations sociales et l'ensemble des rouages qui nous permettent malgré tout de relever des défis : remise en cause de la Sécurité sociale, remboursement de moins en moins important du matériel adapté (il ne suffit pas d'offrir deux fauteuils électriques pour résoudre ce problème... Problème qui est le fruit d'une politique sociale bien choisie !). Un pouvoir d'achat nous permettant de ne pas crever de faim mais qui n'est pas un moyen fiable de participer à la vie sociale ; à la télévision aucun reportage sur la vie en établissement ; aucun entretien avec un propriétaire de salles de cinéma ayant refusé des personnes handicapées, etc...

J'ai connu un bon nombre de personnes atteintes de myopathie. Elles aussi rejettent l'image qu'on peut donner à l'opinion des handicapés : des êtres choyés, entourés d'un personnel spécialisé ou des parents dévoués ou exemplaires ! Des êtres qui semblent attendre que tout leur tombe du ciel. Des êtres ayant des difficultés à se mouvoir, à s'asseoir, à tenir un crayon. Des images fortes, émouvantes. Du spectacle !

Dans mon entourage, plusieurs personnes attendaient de Téléthon des informations, des explications, des débats à propos de la vie des myopathes. Or, rien. Si, il y a eu de petits reportages dans lesquels certaines personnes ont pu s'exprimer. Malheureusement ces reportages étaient noyés dans l'océan des appels... O la charité.

Vendredi soir, à la fin du journal de 19 heures sur France-Inter, le présentateur rappelant le déroulement de Téléthon a parlé de la myopathie : « cette maladie qui transforme les petits malades en poupées de chiffons ».

...LA CHARITÉ ?

ceux qui savent comment mieux faire le disent et le font... et que les autres soient modestes dans leurs critiques !)

Qui fournit la drogue ?

Il me semble de bon ton, depuis pas mal d'années, un peu partout de dénigrer les partis, de relativiser l'intérêt « du politique ». Au mieux, on n'y accepte que des engagements provisoires, des réunions informelles, au gré des états d'âme individuels. Ou bien, on préfère des occupations culturelles, associatives, sportives... Je n'ai rien contre ces activités, bien au contraire. Elles sont nécessaires !

Mais une question se pose : qui a intérêt à favoriser la drogue dure, le piège à cons de l'individualisme tous azimuts ? Qui a intérêt à ne pas avoir en travers de son chemin des partis politiques solides ?

On peut chercher du côté de ceux qui disposent directement ou indirectement de grands moyens d'information... On peut chercher du côté de ceux qui peuvent bouleverser l'économie mondiale par des spéculations : le pouvoir des puissances

d'argent peut être gêné dans ses manœuvres par certains partis politiques !

On peut chercher ailleurs...

La raison du cœur

En tous cas, rien ne sert de parer l'autruche. Si l'on veut s'attaquer vraiment aux problèmes — à ceux des démunis surtout — il faut travailler collectivement sur le plan politique.

Sinon, on n'a pas vraiment de cœur.

Permettez-moi de terminer mon sermon d'apprenti-évêque chilien en TUC par une formule morale profonde :

*Je reste au rang du cœur
si et seulement si
je m'engage politiquement.*

Joël GUEGAN

L'ANAC : Une association au service des marins chômeurs

On connaît la situation dramatique de la marine de commerce. En un an, déclarait il y a peu, la GCT Marine marchande, la flotte hexagonale a perdu 59 unités et 2.000 navigants ont perdu leur emploi. En 12 ans, la part de marchands transportés sous pavillon français est passée de 65 millions de tonnes (30 % des échanges) à 32 millions (15 %).

Cet état de fait a bien sûr des conséquences graves pour la Bretagne, pays à vocation maritime comme chacun sait. Et tout particulièrement pour la région de Paimpol, premier quartier maritime de Bretagne, qui peut être considérée comme économiquement sinistrée.

C'est dans ce contexte de crise que quelques personnes ont décidé de créer une association destinée à venir en aide aux nombreux marins au chômage. Cette aide se concrétise essentiellement par la recherche d'embarquements pour les marins qui, licenciés, ont dû mettre sac à terre. C'est ainsi qu'en 20 mois, l'ANAC (Association des navigants chômeurs) a pu trouver 120 emplois, dont 60 permanents. Mais elle assure aussi l'aide juridique, l'aide à la protection sociale et guide les chômeurs, souvent désarmés, dans le dédale des formalités administratives.

Mais l'ANAC va plus loin et ne se contente pas — ce qui n'est pourtant déjà pas si mal — d'apporter son aide concrète et immédiate à des chômeurs en détresse.

Elle analyse également la crise et fait des propositions pour y remédier.

Lors de sa dernière assemblée générale, l'ANAC constatait « la volonté délibérée du gouvernement de liquider la Marine marchande en favorisant l'exil des navires et le recrutement d'équipages du Tiers monde » et mettait aussi en évidence ce qu'a souvent dénoncé l'UDB, à savoir l'absence d'une politique maritime authentique. Et elle faisait des propositions telles que l'instauration de quotas européens de navires attribués à chacun des pays de la CEE, l'avancement de l'âge de la retraite, des mesures pour la formation. Et d'une façon générale le refus de la complaisance.

N.B. : La recherche d'embarquements, qui passe par des contacts quasi permanents avec les compagnies maritimes, coûte cher, notamment en frais de téléphone. Les lecteurs du *Peuple Breton* qui désireraient apporter leur aide à l'ANAC peuvent adresser leurs dons à ANAC c/o Roger Courland, 3 Les Jardins du Vieux Paimpol, 22500 Paimpol.

Information émouvante ! Information sensationnelle. Mais combien de préjugés véhiculés dans cette description de la maladie ? Poupée, un mot retirant toute personnalité à des individus, à des enfants, à des femmes, à des hommes. Chiffons, chiffons : un thème qui m'a heurté. J'ai pensé à mes copains qui n'ont jamais été des morceaux de chiffons, mais des caractères entiers, des battants parfois.

Cher Monsieur, je ne m'attarderai pas sur le déroulement de Téléthon. J'ai constaté seulement qu'en quelques heures on a vu des dizaines d'enfants myopathes alors que d'habitude on n'en voit pas à l'antenne. Il faut reconnaître qu'ils n'ont pas le look de Patrice Ségal ! Bien que ce dernier fasse quand même passer des messages.

Je prendrai une image. Gérard Holz descendant dans un sous-marin. Un sous-marin coûte cher mais Antenne 2 n'organise pas de Téléthon pour en construire. L'Etat a un budget pour en construire. Et l'Etat n'a pas d'argent pour lutter contre la myopathie, pour la recherche, pour la recherche contre le cancer.

Téléthon a été un succès, j'en conviens. 20 milliards de centimes récoltés ! Enfin promis. Cependant, il serait bon maintenant de savoir quelles images l'opinion (généreuse évidemment !) va garder des enfants se déplaçant en fauteuil, entourés pour la circonstance par tout le monde. C'étaient de petits rois ! Tant mieux ! Cependant comment seront-ils perçus dans la rue désormais.

Je suis handicapé moi-même. quand j'étais petit, j'étais dans un établissement. Le personnel faisait son travail, me faisait manger, me lavait mais il n'y avait aucun rapport authentique. Or, le jour où venait mon père, moi aussi j'étais un petit roi. J'avais le droit au sourire du personnel. Et même les paroles gentilles. Mon père parti, le personnel retrouvait son comportement automatique... Et impersonnel.

Mon seul souhait, c'est qu'il y ait un grand nombre de ces enfants qui garderont des relations avec des journalistes d'Antenne 2. Peut-être dans quelques années vous, les journalistes, vous pourrez les aider à défendre leurs droits, à dénoncer le paternalisme de la plupart des associations, à leur donner le micro.

Cela faisait quelques mois déjà que je voulais vous écrire. Non pas à propos de la myopathie mais à celui de votre éviction du journal télévisé. Et quand j'ai appris que vous alliez amener le public au cours du Téléthon, cela m'a déçu. Mais je ne doute pas de votre sincérité.

Pour moi, vous n'êtes pas une vedette. Laissez-moi vous dire que je vous classe parmi les journalistes de talent. Des journalistes percutants, restant eux-mêmes. J'espère que vous êtes resté vous-même malgré tout en participant à ces 28 heures d'apitoiement.

Gildas TREVETIN

Aux origines de l'Emsav de gauche LA LIGUE FEDERALISTE DE BRETAGNE (1931-1935)

« Il y a des années que nous le répétons, dans la lutte contre les Etats impérialistes, les minorités nationales et les forces révolutionnaires sont solidaires ».

Ces quelques mots bien pensés que l'UDB ne renierait pas, ont plus d'un demi-siècle (« La Bretagne Fédérale », n° 15, 22.7.1933). Sous la plume de Morvan Marchal alias M. Le Morvan et René Ryckvaert alias Ronan Klec'h, ils tendaient à justifier l'orientation prise un an plus tôt par une nouvelle organisation bretonne, la Ligue Fédéraliste de Bretagne, née d'une scission au sein du Parti Autonomiste Breton entre fédéralistes pacifistes et nationalistes à tout crin devenus minoritaires et qui devaient fonder parallèlement à la LFB, le Parti National Breton.

Avec ce numéro de décembre du « Peuple Breton », nous inaugurons une nouvelle rubrique qui, durant plusieurs mois, nous permettra d'apporter un éclairage inédit sur une période et un aspect trop méconnus de l'Emsav.

Avec la Ligue Fédéraliste de Bretagne, c'est au « premier mouvement bretonniste de gauche » (ibid), ainsi que la définissaient ses fondateurs, que nous nous sommes intéressés. Si l'expérience fut brève, quatre années à peine, elle n'en constitue pas moins la preuve que très tôt (n'en déplaise à certains mauvais esprits) une partie du mouvement breton, et pas la moins éclairée, a clairement situé son action dans une optique socialiste et anti-impérialiste. Nous trouvons chez ces militants, auxquels il manqua malheureusement le nombre, souvent anciens combattants de la Grande Guerre fermement décidés à ne pas en subir une seconde, tous les idéaux qui faisaient alors trop souvent défaut à la gauche française : une quête absolue de paix, nourrie par les souvenirs atroces des tranchées et les cruels stigmates qu'elles avaient laissés chez plusieurs d'entre eux ; un soutien sans faille aux objecteurs de conscience (nous sommes dans les années trente !), une dénonciation sans complaisance de la répression policière qui s'abattait indistinctement sur les ouvriers en grève et les militants bretons, un anticolonialisme convaincu, un antifascisme viscéral.

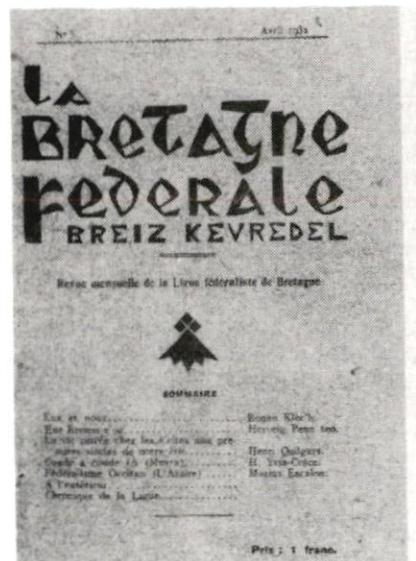
Tous ces aspects du combat qu'a mené la LFB, dans le courant des années trente, nous les aborderons en détail dans les numéros à venir du « Peuple Breton » mais, l'actualité oblige, c'est par le regard que portaient ces fédéralistes bretons sur la guerre, ses tenants et ses aboutissants, que nous allons entamer cette étude.

De l'argent français pour Hitler !

Actualité oblige, disions-nous. « La Bretagne Fédérale », organe officiel de la LFB s'est maintes fois fait l'écho des scandales créés autour des trafics d'armes en temps de paix comme en temps de guerre.

Aujourd'hui, on entretient cyniquement au Proche-Orient un conflit qui court sur ses huit ans et voit chaque jour des gamins de 14 ans tomber sous les obus français. Hier, on alimentait le feu naissant de l'enfer qui n'allait plus tarder à embraser l'Europe entière...

Morvan Marchal, le père du Gwenn ha Du soi-même et l'un des concepteurs de la pensée fédéraliste moderne en Bretagne avec Maurice Duhamel et Goulven Mazéas, évoquait dans le n° 2 de « La Bretagne Fédérale » (décembre 1931), dans la première partie d'un long article intitulé



« La Paix », l'affaire suivante :

« (...) derrière les fantoches involués qui croient encore à la légitimité de la guerre, il y a ceux qui en profitent.

Ils sont peu nombreux, mais puissants, et sans scrupules.

Ils ont la grande presse, qu'ils paient. Cette presse-là, c'est le journal soi-disant neutre, organe officieux et riche, tous les « Matins » d'Europe, qui sur un coup de baguette de leurs maîtres truquent les nouvelles, et, patiemment, opposent les peuples par leurs mensonges pour les faire se ruer les uns sur les autres, au plus grand bénéfice de leurs généreux patrons. Nous citerons ici quelque jour des extraits de ces publications écrits lors de la sinistre époque de 1913 à 1914, où, sous l'œil tricolore de Poincaré, on préparait l'opinion à la « prochaine dernière ».

Ils sont au gouvernement, parce que les hommes sont ignorants, oublieux, ou veules. Ils dominent la finance et la banque, parce que les milliers de milliards dépensés pour la guerre sont tombés, entre 1914 et 1919, dans leurs poches. Ils sont riches par la guerre. C'est leur industrie à eux, leur large gagne-pain, de faire de la Terre un abattoir.

Des preuves ? Il y en a de trop. Derrière tous les mouvements « nationalistes », intégraux ou pas, il y a l'industrie lourde. Le plus beau, c'est comme contait récemment « La Lumière », que le mouvement hitlérien soit subventionné par la Sokka, grosse fonderie tchèque, et filiale du Creusot.

L'argent français servant à payer des campagnes revanchardes et antifranchaises ! Toute la logique du patriotisme d'Etat est là-dedans.

On se souvient encore du beau scandale que, voici quelques mois, détermina la révélation des relations continues, pendant la guerre, entre les industries d'armement françaises et allemandes. On sait que, en bonne confraternité, d'un côté et de l'autre de la ligne de sang, les fournisseurs du massacre échangeaient les matières premières indispensables qui pouvaient manquer à l'un ou à l'autre. De France partaient des explosifs et des métaux qui y revenaient sous forme d'obus. D'Allemagne, la même chose. Tout ceci, toute cette honte meurtrière, pour le plus grand bien du portefeuille de ces messieurs. Une guerre est parfois rare. Il faut en profiter pour mettre un peu d'argent de côté.

Mais c'est une trop bonne affaire, vraiment, pour ne pas essayer de la recommencer.

Il existe donc une internationale ! celle des marchands de douleur et de mort. Une autre aussi : celle des imbéciles, qu'ils agenouillent, le cœur battant et le crâne bourré, devant leur sanglante idole. Une autre encore : celle des peuples crucifiés, pour le lucre de quelques-uns, par l'aveuglement de beaucoup, celle de la souffrance et de la ruine.

La Bretagne, le peuple breton, nous, nous tous, nous sommes dans la dernière ».

Nous sommes en décembre 1931 lorsque Marchal écrit ce texte, saisissant pour nous qui connaissons le cours des événements. Hitler n'est encore pour beaucoup, n'est encore pour la plupart, qu'un « épiphénomène » de la crise qui frappe l'Allemagne.

La France une et indivisible se repait des cadavres

Actualité encore. La commémoration du 11 novembre n'est pas si loin qui réveille en nous des sentiments de colère devant l'esprit patriotique sinon revanchard qui trouve encore à s'y exprimer. Par delà les « sommets » semestriels qui relient Bonn et Paris, n'était-ce pas là le sens donné par François Mitterrand à sa visite en la demeure de Clemenceau ? L'hommage au Tigre, au chef de l'Union Sacrée face aux Boches.

Dans le n° 9 de « La Bretagne Fédérale » (23.9.1932), Goulven Mazéas, ancien combattant volontaire, mutilé de guerre, membre de la Ligue des anciens combattants pacifistes et président de la LFB, s'insurgeait contre le sens de la visite en Bretagne d'Edouard Herriot, alors président du conseil, visite qui avait été saluée à Rennes par le dynamitage du monument d'Union de la Bretagne à la France.

« Quelques rares citoyens s'indignent que devant la niche vide, le Breton ne paraisse nullement apitoyé et que la physiologie du promeneur ne reflète que la plus vague indifférence.

Si la municipalité rennaise a fait entendre de véhémentes protestations, le passant est totalement insensible à l'élan mystique qui emporte les édiles et se laisse même volontiers à sourire comme l'on sourit devant une image idolâtre, propre à émouvoir des temps révolus, que les gens affranchis de toutes croyances superstitieuses auraient détruite.

Il en est de même pour avoir éprouvé une réelle joie intérieure devant l'amas de bronze tordu, déchiqueté, difforme. Ceux-là oublient que le geste fut coupable d'avoir risqué mort d'homme, ne fût-ce que celle de son auteur. Ils pensent sans doute que trop d'airs martiaux, de chants sanguinaires dits héroïques, de déploiements tricolores, ont résonné là, ont eu lieu là !

Ils pensent aussi peut-être que le jour où le symbole de conquête s'est écroulé, le chef du gouvernement allait tenir, à Van-nes, des propos indignes de lui qui appelaient des protestations.

Car, en sa personne, une fois de plus, un ministre de la République française s'est complu à évoquer un sinistre mensonge, c'est-à-dire l'esprit de sacrifice des 240.000 Bretons qui auraient donné leur vie à la France (1), pour resserrer les liens qui unissent la petite Patrie bretonne à la Grande Patrie française.

Le Président Herriot, chef d'un régime dit démocratique, ne devait pas s'abaisser à profaner des sépultures, nos morts de la guerre ayant droit à certains égards dont le premier serait qu'on les laissât dormir en paix.

Pas plus que quiconque, M. Herriot ne peut prétendre avoir qualité pour parler en leur nom et appeler sacrifice consenti le meurtre qui les a supprimés.

Qui peut affirmer avec sincérité et certitude que 240.000 Bretons ont fait don, et don volontaire, de leur vie pour une cause quelle qu'elle fût ? Personne, et surtout pas vous, Monsieur Herriot, qui, à l'abri, ce dont je ne vous fais pas grief, n'avez pas partagé leurs misères, qui n'avez pas risqué leur triste sort, et qui, n'ayant pas pensé comme eux et avec eux, ne pouvez savoir ce que ces morts ont pu penser de leur vivant.

Après mon ami Marchal, et avec plus d'autorité parce que ayant moi-même côtoyé ces victimes pendant près de quatre ans, partageant la vie plus terrible que la mort qui était celle de ces hommes, je me dois de flétrir, de dénoncer la funèbre



Goulven Mazéas en 1938.

hypocrisie qui consiste à prêter à 240.000 martyrs une pensée qu'ils n'ont pas eue, qui ne les a jamais effleurés, à donner à leur mort qui fut un crime, un assassinat, un sens d'holocauste qu'elle n'a pas.

Qui a entendu ces morts, de leur vivant, proclamer qu'ils enduraient joyeusement souffrances et privations parce qu'elles devaient resserrer les liens qui unissaient leur petite à la grande patrie ?

Qui peut dire avoir entendu ces hommes, transformés en loques humaines, sans âme et sans personnalité, déclarer qu'ils supportaient peines, souffrances, privations, terreurs, angoisses et mort de leur plein gré, de gaieté de cœur, simplement parce que telle était leur simple volonté ?

Qui a entendu, avant l'attaque, ces 240.000 hommes s'écrier : « Je mourrai content, heureux, et je fais avec bonheur, avec plaisir, le sacrifice de ma vie, mon sang devant resserrer les liens qui unissent la Bretagne à la France » ?



Qui a entendu ces 240.000 morts, victimes, nous savons aujourd'hui de quoi, de l'orgueil et de la cupidité de vaniteux et de jouisseurs, dire leur désir de mourir afin que petite et grande patries s'en portent mieux ?

Je sais qu'il y eut des élans mystiques, dus en grande part à l'esprit de 1914, œuvre de l'Education nationale d'avant-guerre, et qui fit écrire des lettres et des articles pathétiques. Cet esprit fut le mien, comme celui de bien d'autres (2). Et depuis longtemps, j'ai fait amende honorable pour des lignes que peu après j'ai désavouées de toute la force de mon être, mes yeux, comme les yeux des camarades, s'élevant enfin dessillés. Que d'autres lignes, mensonges pieux, ne furent écrites par les

victimes qu'à dessein d'alléger, en cas de deuil, la douleur des leurs !

Un souvenir personnel : le 16 juin 1915, devant Arras, un camarade brandit une arme, s'écriant aller aux Boches, vouloir mourir et vive la France ! Cinq minutes après il était évacué. De telles paroles n'ont pas permis au major de douter qu'il ne fût fou.

Devrions-nous tomber dans des lieux communs, nous dirons que ces morts n'ont rien donné, ni leur souffrance, ni leur sang, ni la douleur des leurs, ni la misère qui souvent prenait place à leurs foyers. Tout, et jusqu'à leur vie même, leur fut pris.

Et si quelques victimes ont eu le courage d'un renoncement, ce fut par suicide, ou par morbidité, ou parce que convertis à la croyance absurde et mensongère, autant que duperie, qui est le soi-disant devoir du sacrifice du sang pour la Patrie, ce dont ils auraient eux-mêmes découvert l'immense absurdité si la mort n'était venue les faucher.

Nous qui avons partagé leurs risques et leurs misères sans noms, nous, les morts manqués, qui n'avons été démolis qu'à moitié, nous qui avons pensé comme eux et comme qui ces morts eussent pensé aujourd'hui, nous prétendons être plus que vous les porte-parole de ces morts envers lesquels nous réclamons une faveur : que leurs enfants n'aient pas à connaître les affres qu'ils ont subies, pour lesquels nous implorons une grâce : la paix dans la tombe.

Non, 240.000 Bretons n'ont pas donné leur vie en holocauste à la France, cela est un odieux et funèbre mensonge. Cette vie, on la leur a prise. Le fait qu'ils se soient soumis n'implique rien, pas plus que ne signifierait le « sacrifice consenti » du bœuf à l'abattoir. Le Fritz devant soi était une chance moins redoutable à courir que la balle du gendarme derrière. Les efforts surhumains qu'ils ont accomplis et que vous voulez odieusement monnayer à des

fins monstrueuses n'étaient dus nullement à un esprit de sacrifice, mais à l'instinct de la conservation.

Si 240.000 victimes ont été sacrifiées sciemment à Moloch, ce n'est point parce que 240.000 cadavres étaient nécessaires pour resserrer les « liens » qui « attachent » la Bretagne à la France, image à double sens qui ne fut d'ailleurs découverte qu'après le sacrifice. Ces 240.000 Bretons furent immolés par cupidité, par orgueil, parce que quelques magnats monnayaient leur sang, réalisant sur les cadavres des bénéfices dont ils n'eurent pas horreur, et parce qu'encre il fallait que la gloire fût reluire d'un or plus rutilant les feuilles de chêne couronnant les képis de nos généraux.

Soulevé d'un douloureux dégoût, frappé d'un profond écœurement, mu par un sentiment de révolte, je pense avec effroi

Classe de nature et de sport à Ti ar Gouren (Berrien, 29)

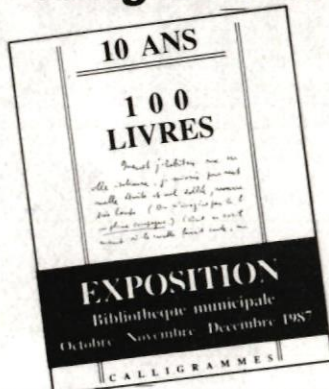
Le centre « Ti ar Gouren » construit à Berrien en 1984 par le Parc régional d'Armorique, est surtout utilisé par les lutteurs (entraînements, réunions, stages de formations et internationaux). Il accueille également, grâce à sa capacité d'hébergement, des groupes de 25 personnes, des élèves et leurs maîtres en classes de découverte.

Les environs de Berrien se prêtent admirablement à la découverte de la nature. Les Monts d'Arrée, la forêt de Huelgoat avec ses légendes, ses sites architecturaux et archéologiques (33 sites sur le territoire de la commune dont le village médiéval, le camp d'Arthus, des menhirs...). D'autres activités sont proposées : sorties à bicyclette, jeux de plein air, jeux de piste, cueillette de champignons et, bien sûr, l'initiation à la lutte bretonne avec Gilbert Le Roux et Benoît Foll, animateurs permanents et moniteurs de Gouren.

L'établissement dispose d'un équipement fonctionnel pour l'accueil des groupes avec salle de gymnastique, salle de classe, cuisine équipée et dortoir avec une vingtaine de lits.

Pour tout renseignement, s'adresser à Ti ar Gouren, 29218 Berrien, tél. 98.99.99.44.

Calligrammes : 10 ans, 100 titres !



Cette année, les Editions Calligrammes fêtent leur dixième anniversaire. Un nom dont les lecteurs du P.B. auront déjà entendu parler. En effet, cette maison d'édition quimpéroise s'est forgée au cours des années une réputation de qualité. Au début, cantonnée dans la poésie, cette maison d'édition couvre tout l'écrit : dessins, sciences humaines, écriture photographique et une collection lettres bretonnes. Dans la première

collection, nous trouvons des auteurs comme Xavier Grall (avec des ouvrages comme Solo, Genèse, Rituel Breton), l'Irlandais Eamon O Ciosain (une île et d'autres îles); Armand Robin (Pâques, fête de la joie).

Mais c'est la collection lettres bretonnes qui intéressera le plus les lecteurs du P.B. Que l'on en juge.

Dupouy : Histoire de Bretagne — Face au couchant — Au Pays Bigouden.

Kerfriden : Ker-Is. Une bande dessinée où le lecteur retrouvera de nombreux personnages comme Grall, Dan ar Bras, Gourvennec, Poignant.

Anatole Le Braz : Le gardien du feu.

Menez : Promenades en Cornouaille, Promenades en Léon.

Picard : L'ouvrier agricole de St-Pol-de-Léon, ouvrage dont nous avons parlé dans le P.B. 267.

Souhaitons aux Editions Calligrammes de continuer leur politique de qualité, pour notre plus grand plaisir.

La gauche fédéraliste avant 39

(suite de la p. 21)

que, si les balles et les obus avaient frappé différemment et m'avaient placé au nombre des martyrs, au lieu que je sois au nombre des rescapés, le chef du gouvernement aurait officiellement donné, en toute quiétude, au meurtre dont j'aurais été victime, l'abominable signification usuelle, et je frémis rageusement, pensant que je n'aurais pu sortir de la tombe crier à la profanation et clamer au monde une ultime protestation ».

Nous nous abstenons de commenter ce texte. Une force universelle et atemporelle en émane. Nous nous contenterons de rappeler que son auteur était breton, autonomiste puis fédéraliste, et qui plus, est de gauche.

J. GUEGUEN

- (1) La Grande Guerre, comme l'on dit, a coûté à la Bretagne la vie de 240.000 de ses fils, soit un Breton sur 14. Dans l'hexagone, cette moyenne fut d'un sur 28. Le Breton était brave au combat, disait-on. On le dit aussi des troupes coloniales (Sénégalais, Marocains, etc...)
- (2) Mazéas évoque ici son engagement en août 1914, précédant l'appel. Il faut un certain courage pour reconnaître son erreur, même quand celle-ci est imputable à la fougue et à l'impétuosité des jeunes années. Mazéas avait ce courage.

A la une du n° 20 de la B.F. (avril 1934), on trouve déjà l'expression des deux mots d'ordre futurs de l'UDB : libération nationale et libération sociale du peuple breton.

Nous sommes alors au lendemain des événements du 6 février 1934, en pleine vague d'antiparlementarisme. Cela ne vous rappelle rien dans l'actualité récente ?

Radio-Pays en fête

Samedi 16 janvier 88, de 16 h à 23 h, Espace Merlin (salle de la Roquette), 15 rue Merlin, Paris 11°, métro Père-Lachaise, tél. 43.67.76.76.

Gilles Servat, i surghjenti, eric fraj, roland engel, haeguedoorn jordi barre jotakie.

Buffet régional et bal folk.

Entrée, 60 F ; en souscription 50 F, du 28 décembre au 15 janvier, à la Maison de la Bretagne, 17 rue de l'Arrivée, Paris 15°.

Radio-Pays 88.2 Mhz, 6 place de la Madeleine, 75008, tél. 47.61.00.75 (t.l.j. après 20 h sauf samedi).

Fest-noz à Argenteuil

Les Bretons d'Argenteuil, les sonneurs et le cercle celtique Bugale ar gwenn ti uhel, organisent leur 11° fest-noz le samedi 6 février 88, de 21 h à 3 h du matin, à la salle des fêtes Jean Vilar, à Argenteuil.

Au programme : le groupe instrumental Dana Vellgan ; Patte et Pipet, musique galloise ; Jean-François Quémener et Eric Marchand, de Rostrenen ; les sonneurs et chanteurs d'Argenteuil.



Conférences à Brest au CBAP le samedi, à 16 h 30

16 janvier : « Le vitrail en Bretagne aux XIX° et XX° siècles », par Dominique Irvoas-Dantec, chargée de cours à la Faculté des lettres de Brest.

30 janvier : Littérature irlandaise : « W.B. Yeats et la légende de Cu Chulainn », par Roger Chatalic, maître de conférences à la Faculté des lettres de Brest.

Stages de danses et de musique traditionnelles

Accordéon diatonique avec Yann Dour

Samedi 23 et dimanche 24 janvier, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Samedi 12 et dimanche 13 mars, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Comemuse avec Jakez Pincet.

Samedi 30 janvier, de 14 h à 19 h.

Samedi 12 mars, de 14 h à 19 h.

Terroirs et styles musicaux de Bretagne avec Pierre Crépillon

(Ecoute critique de documents et application).

Samedi 6 février, de 14 h à 19 h.

Kan ha diskan avec Erwan Tanguy.

Dimanche 7 février, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Dimanche 20 mars, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

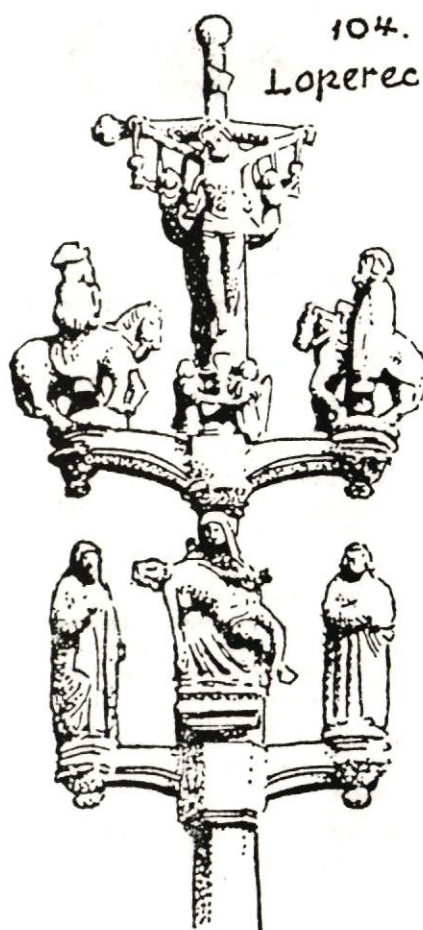
Centre breton d'art populaire, 37 bis rue Victor Hugo, 29200 Brest, tél. 98.46.05.85.

Les croix de pierre en Bretagne (vues par un Galicien)

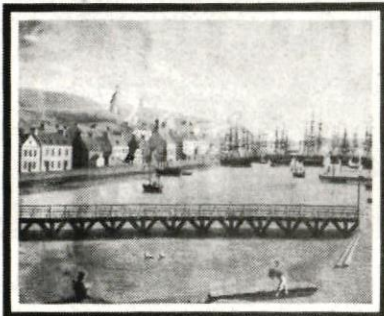
Le comité Bretagne-Galice et le CRBC viennent de coéditer un petit livre fort intéressant, l'œuvre du Galicien Alfonso Castella (1886-1950). Ce médecin, devenu aussi écrivain et homme politique sous la république espagnole d'avant Franco, s'est exilé ensuite en Argentine. C'est l'un des « pères fondateurs » de la Galice moderne, où il est largement connu et honoré aujourd'hui. C'est en 1929 qu'il a découvert la Bretagne et l'a parcourue pendant quatre mois. Il en a tiré un petit livre en galicien, tiré à 200 exemplaires, réédité en Espagne en 1974 et 78. Il vient d'être traduit à l'occasion du Carrefour des régions d'Europe, à Rennes, en novembre.

Le dessin de couverture représente le calvaire de Lopérec, brisé et irréparable à la suite de la tempête du 15 octobre dernier.

Après avoir montré l'intérêt pour les Galiciens de connaître les croix bretonnes, l'auteur étudie successivement les croix primitives, les mégalithes christianisés, les croix ornées avec chaires à prêcher et calvaires. 151 splendides dessins illustrent ce petit ouvrage, où l'auteur essaie d'expliquer l'origine de chaque type de monuments. Pour l'essentiel, les théories restent valables. C'est donc aussi un instrument de travail utile, que ce petit livre de 134 pages qui ne coûte... que 50 F.



BINIC PORT DU GOËLO



CHRISTIAN QUERRÉ

Christian Querré vient de publier aux Editions du Dahin (la coquille Saint-Jacques, en gallo), une riche monographie de Binic, port du Goëlo. Dans son avant-propos, l'auteur annonce la couleur et ne fait pas de mystère sur sa méthode et sur ses sources : « Les pages qui suivent retracent l'histoire de Binic depuis les temps préhistoriques jusqu'aux alentours de 1930, avec toutefois de brèves incursions dans l'époque actuelle. Dans ce livre, pas de grands tableaux historiques, pas de fresques ni de tapisseries de haute lisse. J'ai préféré opérer à la manière pointilliste, juxtaposant l'histoire et les faits divers, les précisions sérieuses et les détails pittoresques, ne franchissant que rarement les limites du sujet : Binic. Chronique de la vie locale à travers les siècles, tel pourrait être en somme le titre de ce livre. C'est dire combien je suis redevable, pour le contenu, à mes prédécesseurs, connus et inconnus : copistes, greffiers, secrétaires, archivistes, historiens. Leurs documents constituent la source essentielle de cette monographie qui n'emprunte rien à l'imagination ».

L'honnêteté et la modestie de l'auteur ne doivent cependant pas masquer l'énorme travail de recherche réalisé par ce Binicais de souche, accroché à sa paroisse natale commune une bernique sur son rocher. Christian Querré est effectivement allé à la pêche aux anecdotes et il a rempli sa hotte à ras bords. Le lecteur ne se plaindra pas de découvrir au fil des pages, tracée par le menu, une longue rubrique originale et souvent savoureuse des faits et gestes des Binicâs à travers les âges.

Plus intéressante, sans doute, pour l'amateur d'histoire, sera la longue partie consacrée à l'activité maritime de ce petit port de la baie de Saint-Brieuc. Quoique petit par la taille, ce hâvre à l'embouchure de l'Ic n'en connut pas moins autrefois une activité intense. Dès 1514, les bateaux binicais sont parmi les tout premiers à s'aventurer sur les bancs de Terre-Neuve pour pêcher la morue. Trois siècles plus tard, Binic devenait en 1845, avec trente-sept navires, le premier port français de grande pêche. Ce beau dynamisme hélas devait s'éteindre au lendemain de la première guerre mondiale.

De l'histoire à la légende, l'auteur entraîne le lecteur féru de tradition orale sur les traces de saint Gilles-saint Jacques : « Descendant de la « chaise de saint Gilles » par la « venelle du paradis », nous nous dirigeons vers la chapelle, nous ne manquons pas de mettre nos doigts dans ceux de saint Gilles, dans le rocher ». Christian Querré fait ici un rapprochement avec le geste pratiqué à la cathédrale Saint-Jacques de Compostelle, en Galice. Les fidèles s'agenouillent devant la colonne où figure la statue du maestro Mateo, populairement connu sous le nom de « O santo dos croques » (saint des coups). Tout en insérant les doigts dans des trous creusés dans la colonne, le pèlerin applique le front contre la statue. La légende affirme que de cette façon, une étincelle du génie de l'artiste, auteur du portique de la Gloria se transmet au croyant. Quelle interprétation faut-il, maintenant, donner à la tradition de la ville Jaco ?

Pour terminer, l'auteur émet plusieurs hypothèses sur l'étymologie de Binic dont la plus courante fait dériver le nom de breton « penn » (tête, embouchure), Binic étant situé à l'embouchure de la rivière Ic. Il ajoute une interrogation intéressante formulée par un compatriote, l'abbé François Thomas : dans les romans de la Table Ronde, il est question du roi Ban de Benoic (ou Benhuyc), père de Lancelot du Lac ; Benoic se trouve au nord de la petite Bretagne, Binic, « Ben-wic » ne serait-il pas le « bourg de Ban » ?

Avant de venir sur place découvrir les charmes de Binic, port de pêche et de plaisance, cité touristique et station balnéaire, on serait bien avisé de lire ce bel ouvrage (bien illustré, dessins du fils de l'auteur et cartes postales anciennes), écrit par un « gâs de par sé non », Christian Querré.

DJG

AL LIAMM

**Vient de paraître :
Al Liamm n° 242-243**

Dans la partie littéraire, des signatures bénéficiant toutes d'une indiscutable notoriété : en poésie Per Diolier et Gwendal Denez, en prose Yann Gerven toujours étonnant et Jakez Konan, dont la remarquable adaptation de Picou, du regretté Edouard Ollivro, lui a semble-t-il inspiré la mise en écrit d'anecdotes personnelles pleines de saveur qui enrichissent notre patrimoine.

Des traductions intéressantes de Heiner Müller et de Dieter Wenz « ouvrent nos fenêtres sur le monde extérieur », ce qui était un des principes de base du mouvement Gwalarn. B. Le Nail, dans une étude très sérieuse nous révèle l'œuvre d'un compatriote léonard, Yann Gwaz, émigré en Espagne au Moyen-Age et célèbre là-bas comme architecte... sous le nom de Juan Guas. Un instituteur apporte avec un petit conte fort bien tourné, une touche d'optimisme et d'humour.



« LA MOISSON ROUGE »

Roger Laouénan

Ed. France-Empire
ou : Les Bretons
dans la Grande Guerre

Indiscutablement, en consacrant une partie importante de ses recherches à nous faire revivre le sacrifice des jeunes Bretons engagés dans la « Grande Guerre », Roger Laouénan compose une œuvre utile et nouvelle.

Il manquait une grande histoire, documentée, précise et objective de tous ces événements tragiques d'août 1914, événements qui ont massivement endeuillé les familles de Bretagne, mais aussi de Normandie et de Vendée.

En historien consciencieux, l'auteur situe les premiers combats dans leur contexte, et si nous suivons dans le détail la vie et les drames des Nantais ou des Rennais, des Quimpérois, des Vannetais ou des Briochins, nous suivons également de très près les soldats de La Roche-sur-Yon ou ceux du Calvados, et nous rencontrons tour à tour les Méridionaux (auxquels R. Laouénan rend un hommage mérité), les régiments venus d'Afrique, et tous les autres, Français, Belges, Anglais... et même Prussiens !

Qui sait encore aujourd'hui que les premiers combats les plus meurtriers ont ensanglanté le sol belge dont la population accueillit les Français (des Bretons surtout, car le haut-commandement avait placé nos régiments sur la gauche d'un large front dont l'autre extrémité était en Alsace), en libérateurs, leur offrant des cigares et des fleurs, de l'eau de vie et du chocolat ?

Peu d'auteurs ont dit avec autant de sobriété et d'émotion, le drame de ces civils belges agressés par la puissante armée du Kaiser, et qui pleurèrent à la fois leurs parents (pris en otage et assassinés par des Prussiens déchaînés), leurs soldats (dont l'héroïsme fut insuffisant face à un adversaire tellement plus puissant) et les milliers de jeunes citoyens français venus se faire tuer chez eux, aux portes de Charleroi.

24

Mais ce livre va beaucoup plus loin qu'un simple exposé sur le malheur de nos soldats. C'est aussi, au fil de ses 400 pages qui se lisent tout d'une haleine, une réflexion sur la guerre, avec ses dimensions humaines pour les combattants, adversaires pendant le conflit, mais hommes d'une même génération.

Et le lecteur ne pourra être que profondément ému en lisant tous les témoignages qui peuplent le livre, souvenirs dictés, lettres ou carnets retrouvés.

Mais loin de ces belles pages — dont certaines, profondément humaines (une veuve allemande qui console une veuve française, par exemple), sauvent l'honneur de l'Humanité dans ces moments de si grande barbarie — il y a les hommes, leurs espoirs, leurs souffrances, leur courage, leurs sanglots. Et puis la mort. Partout la mort. Affreuse « boucherie » que ces premières semaines de guerre qui fera des millions de morts !

L'auteur nous fait pénétrer dans chaque régiment, et le lecteur a l'impression d'être lui-même au cœur de la bataille et de voir les hommes qui tombent, mutilés, déchiquetés par la mitrailleuse ennemie.

En ce chaud mois d'août qui attendait tant de jeunes paysans sur les champs de blé, pour la moisson, c'est une autre moisson qui est vécue, une moisson rouge du sang des victimes. Un exemple : le 22 août, en une seule journée, le 2^e régiment d'infanterie coloniale de Brest a perdu 2.850 hommes sur... 3.326.

Le livre nous entraîne aussi au cœur de l'Etat-Major, où l'on vit les hésitations du Haut-Commandement, ses difficultés avec les Britanniques, les inquiétudes ou les certitudes des chefs, les injustices également.

On reste surpris par le peu de renseignements précis dont pouvait disposer l'Etat-Major, ainsi que par la faiblesse de l'aviation française face à celle, beaucoup plus efficace, des Allemands. Mais qu'est ce que cela à côté de tous ces hommes, partis dans l'enthousiasme, la « fleur au fusil », et qui tombent chaque jour, tués par milliers.

Cet historique de R. Laouénan est un livre fort, un livre qui fera date, et ce n'est pas prendre un grand risque que de lui annoncer une belle carrière.

Etienne GASCHE

L'histoire littéraire et culturelle de la Bretagne est disponible

Achevée en 1982, l'œuvre collective organisée par Yves Le Gallo et Jean Balcou et la collaboration de nombreux universitaires vient de sortir (éditions Slatkine, Genève), avec l'aide d'Edouard Leclerc et des Centres de Leclerc de Bretagne, qui ne se sont pas contentés d'acheter 40 % des 3.000 exemplaires, mais ont fourni un complément de 16 millions de centimes pour l'édition. Nous reparlerons, bien sûr, de ces trois épais volumes toilés de près de 1.300 pages, en particulier de la collaboration remarquable du regretté Léon Fleuriot. Mais l'analyse ne peut être faite en une semaine !

AR FALZ dossier écoles bilingues



Pour 50 F, Ar Falz nous présente un dossier de 130 pages, grand format, sur l'enseignement bilingue en Bretagne. Une partie du dossier est en breton, ce qui constitue une bonne entrée en matière. Après un éditо faisant le point à l'automne 87, un compte-rendu du colloque de Landerneau répond à la question « quand un enfant est-il bilingue ? ».

Une étude historique rappelle l'attitude de l'Etat français face à la langue bretonne de 1932 à 37, des pesanteurs que l'on retrouve encore, avec de nombreux documents inédits (rapports de préfets, de renseignements généraux...). Un exposé de Yann Ber Duval présente les différents aspects du bilinguisme. Les classes bilingues de l'enseignement public sont présentées au cas par cas (Lannion, Rostrenen, Pabu, St-Rivoal, Pontivy, Rennes), avec des rapports d'instituteurs itinérants ou d'enseignants des écoles normales de Bretagne. Témoignages, interviews, précèdent un rapport consistant sur Diwan. Une somme qui servira de référence ! (6 rue Longue, 29210 Morlaix).



SELAOUIT

DISQUES

La victoire en chantant : Le show-biz a encore frappé. Au cours d'une soirée spécial copinage, le petit monde parisien de la chanson s'est auto-félicité, auto-congratulé, auto-décerné, moult « victoires », équivalent pour la musique des « Césars », « Sept d'Or », etc... Bref, auto-promotionné. Le tout en circuit bien fermé... et bien franchouillard.

Tous les genres musicaux étaient représentés : variétés, jazz, rock, classique. Tous, sauf la musique d'inspiration traditionnelle, encore appelée musique folk. A Paris, le folk on ne connaît pas et on ne veut pas connaître...

La production bretonne, quant à elle, abondante et de qualité, poursuit son bonhomme de chemin, à l'écart (bien obligée) de ces autoroutes médiatiques.

Déjà parus ou sur le point de paraître, un Dan ar Bras, un Gérard Delahaye, un Melaine Favennec, un Etienne Grandjean, un Echo des Luths, un Strobinnell... bref, rien que du beau linge pour ce début d'année 88. Bien sûr, le Peuple Breton et Selaouit vous présenteront tous ces disques dans les mois qui viennent. Bonne année à tous, donc...

« Keltia Rok » (Sain 1412 M)

Comme point de départ, une très bonne idée : un enregistrement qui regrouperait différents groupes de rock de six pays celtiques, l'Irlande, le Pays de Galles, la Cornouailles, l'île de Man, l'Ecosse et, eveljust (hag evit plijadur !), la Bretagne.

A l'arrivée, une constatation, les groupes de rock ne doivent pas être légion en Celtie profonde.

Il est vrai que l'appellation « rock » est, de nos jours, aussi peu contrôlée que celle du vin blanc autrichien, et que de toutes façons, la frontière entre les genres musicaux est souvent ténue, ce que l'on ne doit pas regretter.

Mais en l'occurrence, le titre « Keltia Rok » est quelque peu trompeur car l'album qui sort aujourd'hui, La Ligue Celtique (1), explore une gamme bien plus vaste que celle du rock proprement dit.

Ceci dit, l'initiative de la Ligue Celtique n'en est pas moins très positive : tous les titres sont chantés dans la langue celtique du pays d'origine, cornique, gallois... etc., et évidemment, breton. Ce n'est pas là le moindre intérêt de la démarche qui a également le mérite de placer sur le devant de la scène des groupes peu ou pas connus.

Des groupes de qualité, pour la plupart, qui font de « Keltia Rok » un disque fort agréable à écouter.

C'est ainsi que cohabitent, sur une même galette, le rock fort (excusez-moi, je n'ai pas pu résister), du groupe gallois Yr Anhrefn, le folk bien trad des Irlandais de Blasked Sound, un groupe assez connu en



Bretagne et sur lequel nous reviendrons prochainement, et la voix country de Brian Webb, cornouaillais de son état.

Pour ma part, j'accorderai une mention bien au groupe gallois Glawogydd et à sa chanteuse Fiona C. Owen, ainsi qu'aux Irlandais de Rinne Mamai Ciste Milis (ouf !), qui nous servent un bon folk-rock qui déménage à souhait.

La Bretagne se taille la part du lion avec quatre titres sur quatorze.

Et c'est ainsi qu'avec beaucoup de plaisir nous retrouvons Mona Jaouen, la chanteuse de Storlock (souvenez-vous de la merveilleuse « Keleir Plogoff »...) ainsi que Bernez Tangui, le leader incontesté (?) de ce regretté groupe breton, léonard de surcroît. Mona Jaouen avec « Pell war an hent », nous offre un morceau très jazzy qui donne vraiment envie de bouger. Bernez Tangui et son groupe Penthotal, reprenant la recette éprouvée de « Stok ha Stok » — un rock saccadé, une voix acide — nous racontent une bien curieuse histoire d'amour, comme on aimerait en entendre plus souvent... Il y a aussi E.V. (2) et sa chanson tube « Ar Gwener e gwer ». Et puis la révélation de « Keltia Rok », un groupe breton jusque-là méconnu, pour ne pas dire inconnu, Dazont, dont le titre retenu, « Lazhadeg ar Yezh », produit un effet bœuf. Alain Samson, le chanteur de Dazont, doit pouvoir faire son chemin. Il

nous permet en tous cas de vérifier, une nouvelle fois, combien la langue bretonne sied au rock et inversement.

Au total, Keltia Rok est un groupe bourré de (bonnes) surprises. Achat conseillé.

Mara ! « Images » (Plant Life, PLR 070, distribution Keltia Musique).

Puisqu'on parle de surprise, Tad Nedeleg a eu la bonne idée de déposer dans mon sabot « Images », le second 33 tours du groupe folk australien Mara ! autrefois dénommé Tansey's Fancy.

J'avais eu l'occasion d'entendre et de lire beaucoup de bien sur ce groupe, notamment dans Tradition Vivante, le trimestriel (recommandé) de Paul Wright, sans parvenir à mettre la main, ni l'oreille, sur l'un de leurs enregistrements.

Et bien croyez-moi, je n'ai pas été déçu : « Images » est un disque flamboyant, dont l'écoute ne doit pas être différée.

Il faut dire que le disque doit énormément à la voix de la chanteuse, Mara, d'origine irlandaise. Une voix réellement magnifique, capable de performances peu communes. Le répertoire, à base de morceaux étranges venus d'Europe de l'Est, et de ballades anglaises, est riche.

La première face du disque est particulièrement réussie avec, notamment, trois superbes chansons. Après une intro un peu faiblarde, on entre dans le vif du sujet avec « Dance of Zalongo ». Dès lors, la voix de Mara ne vous quitte plus. Suivent « Salida Jana » et un très beau chant de Noël, « Corpus Cristi Carol ». Le tout, je vous assure, exceptionnel ! Et chaudement recommandé !

Il paraît que le premier disque du groupe est encore meilleur. C'est sûr, je n'attendrai pas Noël prochain pour pouvoir l'écouter...

Pierre MORVAN

(1) La Ligue Celtique édite également un journal « Carn », qui contient des articles dans toutes les langues celtiques. Contact en Bretagne, Yann Bouessel du Bourg, La Haie d'Ize, 35450 Livré-sur-Changeon.

(2) Voir Peuple Breton n° 283-284, juillet-août 1987.

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTIQUES

Education au développement

Le Centre de rencontres et d'échanges pour le développement (CRED) tient les 16 et 17 janvier, à Dinan, une session régionale destinée principalement aux enseignants, aux parents d'élèves ou toutes autres personnes amenées à travailler avec des groupes de jeunes sur le thème : « Education au développement à l'école ».

Les objectifs de ce week-end seront :

- approfondir le concept de développement
- mettre en œuvre une éducation au développement dans nos établissements scolaires
- répertorier le matériel pédagogique et la documentation à disposition
- connaître l'aide à attendre des associations Tiers-Monde
- préparer une demi-journée d'application pratique dans une classe.

Pour tout renseignement : CRED, 14 bd Louis Volclair, BP 56135, 35056 Rennes Cedex, tél. 99.32.32.61.

Journées de Emglev Bro an Oriant

« Emglev Bro an Oriant organise les 15, 16 et 17 janvier les troisièmes Deiziou an Emglev, journées culturelles du Pays de Lorient.

Au programme :

— le vendredi 15 janvier, à partir de 21 h, au Conservatoire régional de Lorient-Ploemeur, soirée-cabaret breton-écossais, avec chants, musique, danses, films, etc...

— le samedi 16 janvier, au palais des congrès de Lorient :

* de 14 h à 19 h : ateliers de musique, chant choral, danses bretonnes et écossaises, langue bretonne, broderie, cuisine, etc... par les associations de l'Emglev ;

* à 15 h 30, conférence « L'Etat breton aux XIV^e et XV^e siècles », par Jean Kerhervé, professeur à l'Université de Bretagne occidentale ;

* à partir de 21 h, fest-noz vraz.

— le dimanche 17 janvier, au palais des congrès de Lorient, à 15 h, spectacle « L'odyssée celtique », présenté par Orvez, les Ballets d'Orvault, spectacle mêlant la danse, la musique, la poésie, l'histoire, la langue. Officiellement montée en juin 87 devant un millier de spectateurs, c'est la première fois que « L'Odyssée Celtique » sera présentée en dehors d'Orvault. Spectacle complet faisant appel au patrimoine breton et aux techniques modernes, cette odyssée constitue un progrès remarquable dans le domaine de la création bretonne, exemple qui pourrait être suivi par de nombreux groupes.

— durant tout le week-end, expositions, stands, ateliers, etc...

Tout renseignement : Emglev Bro an Oriant, 1 impasse Le Levé, 56100 Lorient, tél. 97.64.11.38 et 97.83.66.26.



COURRIER

Antiaméricanisme ?

Tout d'abord mes meilleures félicitations pour la qualité du « Peuple Breton ». C'est un journal indispensable et très important pour le combat breton (...).

Ne prenons pas les lecteurs pour des imbéciles.

Personnellement je trouve extrêmement désobligeant pour le lecteur à devoir supporter ces petits encadrés placés ici où là dans la revue : n° 288, p. 23 « La télé rend amerloque » ; p. 24 « Non au breton ? Oui au français ? Tu seras amerloque » (signé UDB) (Sic !). Le terme « amerloque » est également en page 5. Ce terme très primaire cherche à réduire la réalité de millions d'Américains. Lorsque l'insulte ou le mépris remplace l'analyse, cela indique l'incapacité de certains Bretons d'être eux-mêmes ! Le Pen utilise ce système ! Par ailleurs, l'antiaméricanisme primaire rime très bien avec nationalisme français ! Inutile de chercher des coupables ailleurs. Soyons nous-mêmes !

A galon ganeoc'h evit al labour a rit !

E. GRANVILLE

R : Merci à notre ami pour sa confiance et sa franchise. Les petits pavés que critique E.G. étaient destinés à rompre la monotonie des articles, tout en condensant une réalité. Les slogans insistent sur la nécessité de promouvoir le breton dans les médias et à l'école pour éviter l'uniformisation, la massification culturelle, cette culture nord-atlantique au rabais que, par raccourci, nous appelons parfois la culture américaine. Il n'y a évidemment aucune hostilité dans cette appréciation pour les citoyens américains, à quelque culture qu'ils appartiennent. De même que nos critiques appuyées à la politique de Reagan ne visent que la seule administration républicaine au pouvoir à Washington. Même nos amis anglophones. (Certains sont abonnés au PB/PV, subissent cette massification. D'autres ont trouvé ces petits « flashes » (un anglicisme !) amusants).

**Abonnez-vous !
Vous y gagnez !...
...Nous aussi**

Pour Stivell

(Suite)

Je ne connais malheureusement pas « Tradition Vivante » mais j'ai beaucoup apprécié « Harpes du Nouvel Age » d'Alan Stivell qui n'est qu'une de ses compositions qui m'ont beaucoup soutenu dans ma maladie, moralement et physiquement et il en est de même pour toutes les autres compositions de chanteurs bretons. En temps que croyant catholique et pratiquant, cela m'a beaucoup déçu qu'on lui ait fermé les portes de la cathédrale de Kemper l'an dernier ; de nombreux croyants du Trégor ont également été déçus et ont protesté. Bien que n'étant pas un spécialiste en musique, celle-ci, c'est-à-dire celle qui défend la Bretagne est toujours un bienfait moral et physique pour moi en tant que croyant-pratiquant et séparatiste breton car il est clair qu'il ne faut rien attendre du gouvernement français ; la Bretagne devra devenir un Etat libre au sein d'une confédération interceltique ou bien elle ne sera plus. D'autres personnes se sont plaint avec moi des traitements qui leur ont été infligés dans l'armée française et pour ma part « Spered Hollevedel » d'Alan Stivell et un disque de Gilles Servat, je ne m'en souviens plus lequel, ont été des forces de libération personnelle avec la chapelle de la caserne et les nombreuses prières que j'ai pu y dire et je ne regrette nullement d'avoir refusé de saluer le drapeau français et d'avoir écopé 5 nuits d'arrêt simple pour cela. C'est à des grades bretons que je remercie ici, que je dois d'avoir eu une peine moins longue pour « mauvaise volonté au travail » alors que la France m'avait déjà brisé un peu avant l'armée.

A.C.

le peuple breton

Mensuel — Edité par les Presses Populaires de Bretagne — B.P. 301 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron, secrétaire : M. François ; trésorier : J. Guégan.

Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION

Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1988.

**POBL
VREIZH**

Sur les langues et cultures des minorités régionales et ethniques de la Communauté européenne

Le Parlement européen,

— (vu 12 propositions de résolutions, énumérées avec les noms de leurs auteurs, leurs dates et leurs références, de 1984 à 1987 (...).

— vu le rapport de la commission de la Jeunesse, de la Culture, de l'Education, de l'Information et des Sports et l'avis de la commission juridique et des droits de l'homme (doc. 42-150/87),

— rappelant sa résolution du 16 octobre 1981 (1) sur une charte communautaire des langues et cultures régionales et une charte des droits des minorités ethniques, ainsi que sa résolution du 11 février 1983 (2) sur les mesures en faveur des langues et des cultures minoritaires,

B. se référant aux principes formulés et adoptés par les Nations unies et le Conseil de l'Europe quant aux droits des minorités,

C. regrettant que la commission n'ait pas présenté à ce jour de propositions visant à la mise en œuvre de résolutions précitées et abordant dans un cadre global les problèmes des minorités ethniques, linguistiques et culturelles de la Communauté,

D. considérant qu'il subsiste de nombreux obstacles à l'exercice par les minorités nationales et linguistiques de leur spécificité culturelle et sociale et que les comportements à l'égard de ces minorités et de leurs problèmes restent souvent empreints de méconnaissance et d'incompréhension, voire, dans certains cas, de discrimination,

E. se référant à la déclaration finale de la Conférence des régions de la Communauté européenne et à sa résolution du 13 avril 1984 (3) sur le rôle des régions dans la construction d'une Europe démocratique et sur les résultats de la Conférence des régions, où il est dit que le renforcement de l'autonomie des régions de la Communauté européenne et la création d'une Europe politiquement plus unie constituent deux aspects complémentaires et convergents d'une même évolution politique, essentiels pour pouvoir accomplir efficacement les tâches auxquelles la Communauté se trouvera confrontée,

F. constatant que les conditions économiques régionales conditionnent la possibilité d'expression et de développement des cultures locales, de sorte que les mesures nécessaires en la matière doivent être élaborées dans le cadre d'une politique régionale européenne équilibrée, qui se fonde sur une assise régionale et enraie l'exode centripète,

1. demande que les principes et mesures contenus dans ses résolutions susmentionnées du 16 octobre 1981 et du 11 février 1983 soient pleinement mis en œuvre,

(1) JO n° C 287 du 9.11.1981.

(2) JO n° C 68 du 14.3.1983.

(3) JO n° C 127 du 14.5.1984, p. 240.

2. rappelle qu'il est indispensable que les Etats membres reconnaissent leurs minorités linguistiques dans le cadre de leur ordre juridique, créant ainsi la condition du maintien et du dévelop-

pement des cultures et des langues régionales et ethniques ;

3. invite instamment les Etats membres qui ont déjà inscrit dans leur Constitution des principes généraux relatifs à la protection des minorités, à assurer au plus tôt, par le biais de dispositions d'application, la mise en œuvre de ces principes ;

4. soutient les efforts déployés par le Conseil de l'Europe pour élaborer la charte européenne des langues régionales et minoritaires ;

5. recommande aux Etats membres de prendre notamment les mesures suivantes en matière d'enseignement : donner, dans les régions linguistiques concernées, une dimension officielle à l'enseignement des langues régionales et minoritaires et le placer sur le même pied que l'enseignement des langues nationales, et ce du niveau préscolaire à l'université et à l'éducation permanente ; reconnaître officiellement les cours, classes et écoles créés par des associations habilitées à enseigner en vertu des dispositions nationales en vigueur et utilisant comme langue d'enseignement générale une langue régionale ou minoritaire ; consacrer une attention particulière à la formation d'enseignants dans les langues régionales ou minoritaires et fournir les moyens pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de mesures précitées ; favoriser l'information sur les possibilités d'enseignement concernant les langues régionales ou minoritaires ; assurer l'équivalence des diplômes, certificats et autres titres et capacités professionnelles, de manière à faciliter aux groupes régionaux ou minoritaires de tel Etat membre l'accès au marché du travail de communauté culturelles apparentées de tel autre Etat membre ;

6. recommande aux Etats membres de prendre notamment les mesures suivantes en matière administrative et judiciaire : garantir d'une façon directe, par des dispositions législatives, le droit d'utiliser les langues régionales et minoritaires, en premier lieu au niveau des collectivités locales où l'existence d'une minorité fait partie des réalités ; reviser les lois et pratiques nationales qui discriminent les langues des minorités, comme demandé dans sa résolution sur la montée du fascisme et du racisme en Europe (1) ; reconnaître officiellement les patronymes et toponymes établis dans les langues régionales ou minoritaires ; autoriser l'inscription, sur les listes électorales, de noms de lieux et autres indications établis dans les langues régionales ou minoritaires ; prescrire également l'usage des langues nationales, régionales et minoritaires aux services décentralisés de l'Etat dans les régions concernées ;

7. recommande aux Etats membres de prendre notamment les mesures suivantes en ce qui concerne les moyens de communication de masse : autoriser et rendre possible l'accès à la radiotélévision locale, régionale et nationale, tant publique que commerciale, de façon à garantir la continuité et l'efficacité des émissions faites dans les langues régionales ou minoritaires ; veiller

à ce que les groupes minoritaires reçoivent, pour réaliser leurs programmes, une aide organisationnelle et financière de même nature que la majorité ; encourager la formation des journalistes et du personnel des médias dans la mesure où elle est nécessaire à la réalisation des mesures précitées ; faire profiter les langues régionales et minoritaires des nouveaux acquis des technologies de la communication ; à cet égard, tenir compte du coût supplémentaire afférent au matériel nécessaire pour les écritures particulières, notamment le cyrillique, l'hébreu, le grec, etc...

8. recommande aux Etats membres de prendre notamment les mesures suivantes en ce qui concerne l'infrastructure culturelle : assurer, au niveau de l'équipement et des activités culturelles, la participation directe de représentants des groupes qui parlent des langues régionales ou minoritaires ; créer des fondations ou des instituts se consacrant à l'étude des langues régionales et minoritaires et chargés en particulier d'élaborer les instruments didactiques nécessaires à l'introduction des langues régionales et minoritaires à l'école et de dresser un « inventaire général » de ces langues ; mettre au point des techniques de doublage et de sous-titrage propres à promouvoir les productions audio-visuelles dans les langues régionales ou minoritaires ; veiller à la mise en œuvre des mesures précitées en fournissant l'aide matérielle et financière requise ;

9. recommande aux Etats membres de prendre notamment les mesures suivantes dans le domaine socio-économique : veiller à l'utilisation des langues régionales et minoritaires par les entreprises publiques (trafic postal, par exemple) ; accepter l'utilisation des langues régionales et minoritaires dans les transactions financières (chèques postaux et opérations bancaires) ; veiller à l'utilisation des langues régionales et minoritaires pour l'information des consommateurs et l'étiquetage des produits ; veiller à l'utilisation des langues régionales sur les panneaux de signalisation routière, dans les indications de circulation et les noms de rues ;

10. recommande aux Etats membres de prendre notamment les mesures suivantes en ce qui concerne les langues régionales et minoritaires parlées dans plusieurs Etats membres et en particulier dans les régions frontalières : créer les mécanismes propres à assurer au-delà des frontières une coopération culturelle et linguistique ; promouvoir la coopération transfrontalière entre les pouvoirs locaux conformément à la convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales ;

11. invite les Etats membres à promouvoir et à soutenir le Bureau européen des langues de moindre diffusion et chacun de ses comités nationaux ;

L'ÉVÉNEMENT MARQUANT EN 87...

